

PRO LINGUA

DEPUIS 1974

SEJOURS LINGUISTIQUES



ANGLETERRE
ALLEMAGNE
ETATS-UNIS
AUSTRALIE
ESPAGNE
IRLANDE
FRANCE
ITALIE
MALTE





Voici notre brochure décrivant nos propositions de séjours linguistiques pour les années 2018 et 2019.

Elle comporte, forcément, une part de continuité et une part d'évolution et de nouveautés.

La continuité car, dans notre domaine, les choses se construisent, se mettent au point, étape par étape, année après année, dans la fidélité aux exigences qui sont les nôtres et aux attentes de ceux qui participent à nos programmes, de leurs parents et de nos partenaires (collectivités publiques, comités d'entreprises, établissements scolaires).

La plupart de nos destinations et de nos programmes habituels, appréciés depuis longtemps, sont ainsi reconduits.

Mais il faut aussi satisfaire de nouveaux besoins, tenir compte de mentalités, d'habitudes et de goûts qui évoluent tant en France que dans les pays visités. Etre à même de proposer une offre diversifiée qui puisse répondre aux attentes forcément différentes selon les tempéraments ou les expériences des uns et des autres. Et quand le moment convient, introduire de nouvelles formules, de nouvelles variantes ou de nouveaux lieux d'accueil.

En 2017, nous avons proposé des séjours *intégration scolaire en Angleterre*, rendus possibles en été par le décalage des dates de vacances entre pays européens. L'intérêt et le succès rencontrés nous incitent à élargir nos propositions dans ce domaine et à inclure d'autres périodes de l'année.

Nous avons aussi décidé d'apporter une réponse aux demandes d'une formule parents + enfants. C'est notre proposition *Famille en famille* en Angleterre et en Irlande.

Nous complétons nos programmes américains par une proposition particulièrement séduisante, combinant la vie en campus international à Miami, des cours, des sports, des visites et deux jours à New York.

Enfin, nous continuons à élargir nos propositions de séjours d'une seule semaine en juin/juillet/août. Leur *impact* linguistique est manifeste.

Pro Lingua existe depuis 1974. Les générations se sont succédées; nous avons régulièrement le plaisir de voir arriver dans nos groupes les enfants de personnes qui sont elles-mêmes parties avec nous il y a trente ou quarante ans. Nous voyons aussi arriver parfois les enfants de ceux qui ont été animateurs dans nos groupes il y a dix ou vingt ans. Leur présence, leur attachement, la confiance qu'ils continuent à nous témoigner, nous vont droit au coeur et constituent, pour nous, le meilleur des encouragements.

La présente brochure, publiée à la fin de l'année 2017, présente nos programmes pour l'été 2018 et la Toussaint 2018; elle vaut aussi pour l'hiver et le printemps 2019. Ces programmes sont détaillés et régulièrement mis à jour sur notre site www.prolingua.fr.

Association Loi 1901, fondée en 1974
 Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM075110033
 N° SIRET 31159408900014 Code APE 7912Z
 Activité régie par le Code du Tourisme
 Numéro de TVA intracommunautaire : FR6931159408900014
 Garantie financière : Groupama - Assurance responsabilité civile professionnelle Allianz

PRO LINGUA est agréée par l'UNOSEL (Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de Formation en Langues).
 L'UNOSEL est signataire de la Charte de Médiation du Tourisme et du Voyage.

PRO LINGUA est membre de RESOCOLO (le Réseau des organisateurs de Séjours Jeunes).

40, rue de Trévise 75009 Paris
 contact@prolingua.fr
 Tel : 01 42 46 34 11
 www.prolingua.fr



SOMMAIRE

PAYS ET FORMULES

En famille.....	4
En collège et résidence.....	5
One to One & Two to One.....	6
Grande-Bretagne	7
Irlande	8
Malte	9
Espagne	10
Allemagne.....	11
Voyages scolaires et culturels	11
Etats-Unis.....	12-13
Australie.....	13
Collège international.....	14
Résidence internationale	15
A l'école anglaise (intégration scolaire).....	16
Famille en famille	16
Immersion totale en famille.....	16
Kids Camp.....	16
Immersion Pro (just talking).....	17
Spécial Rentrée.....	17
Langue + Sport.....	17
Voyages scolaires et culturels.....	17

PRATIQUE

Familles hôtesse.....	18-19
Activités	19
Cours de langue.....	20
Infos pratiques	21
Inscription et voyage	23
Papiers demandés.....	23
Conditions de vente	22
Dispositions réglementaires	22
Formulaire d'inscription (séjour Europe).....	24

Les autres formulaires d'inscription :

- Séjour One to One
- Séjour Two to One
- Séjour Immersion Pro
- Séjour aux Etats-Unis ou en Australie
- Séjour One to One/Adulte
- Séjour Famille en Famille

sont sur notre site www.prolingua.fr,
 rubrique [Fiches d'inscription](#).



Union Nationale des Organisations
 de Séjours Educatifs, Linguistiques
 et de Formation en Langues



**La Médiation
 Tourisme
 et Voyage**

L'UNOSEL est signataire de la Charte de Médiation du Tourisme et du Voyage, qui garantit à tous les participants l'indépendance et l'impartialité dans le traitement des dossiers de médiation.

ResoColo
 Le réseau des organisateurs de Séjours Jeunes



EN FAMILLE

Immersion

Immersion en famille et programme de groupe

Cette formule classique de séjour à l'étranger, avec cours et activités (excursions, sports, loisirs), est agréable et pratique : c'est l'occasion d'utiliser une langue vivante dans sa réalité, en découvrant le pays et en communiquant avec les habitants. Etre accueilli par une famille, chez elle, pour parler avec elle la langue qu'on apprend à l'école est une expérience irremplaçable.

Devenu adulte, on pourra avoir l'occasion de séjourner à l'Etranger; mais on aura bien plus rarement la possibilité de partager le quotidien des habitants. C'est l'apport majeur du séjour linguistique en famille.

Sauf demande spécifique, les jeunes de 14 ans et plus, sont, en principe, hébergés sur la base d'un seul élève francophone par famille. Tous partagent le programme des activités, qui se déroule en groupe, durant la semaine. C'est un bon équilibre entre la découverte et la pratique, entre l'étude linguistique et les vacances.

Sur place, le programme est pris en charge et supervisé par les responsables locaux, les professeurs de langue et les moniteurs; ces derniers voyagent avec les jeunes, passent l'ensemble du séjour auprès d'eux, les aident à s'intégrer et animent les activités.

Pour en savoir plus sur l'accueil en famille : voir pages 18 et 19.

La ville de séjour

Selon le cas, elle est précisée d'avance, car elle correspond au séjour particulier ou à la formule choisie, ou bien elle est attribuée en fonction du groupe d'âge et des classes de collège ou de lycée représentées. N'oublions pas qu'avant d'être touristique, le but du séjour est surtout linguistique : ce qui compte, c'est le groupe où l'on pourra se sentir à l'aise, pour apprendre comme pour s'amuser.

Autres formules de séjour en famille

- *Teens* en Angleterre (p. 7) : séjour spécifique pour les 11-14 ans.
- *Expérience* (p. 7) : rencontre avec des participants d'autres pays.
- *Spécial Rentrée* (p. 17) : deuxième moitié du mois d'août.
- *Langue et Sports* (p. 17) : option tennis, golf ou équitation.
- *Impact* (1 semaine) : pour un premier essai ou un objectif d'étude précis.
- *Famille en famille* : parents + enfants en GB ou en Irlande (p.16).

Immersion et cours particuliers & immersion totale

- *One to One* et *Two to One* : habiter chez un professeur qui donne, à domicile, des cours particuliers. Ces stages sont très personnalisés et ambitieux. Angleterre, Irlande, Espagne (p. 6).

- *Immersion Totale Pro (just talking)* en Angleterre: l'accent est mis sur la conversation; pension complète, sorties avec la famille (p.17).

- *Immersion totale en famille* : formule proposée en Irlande, aux Etats-Unis et en Australie (p. 16).

Questions à Chris Thurston, responsable en Angleterre

Dans ces séjours, n'est-on pas un peu trop "entre Français" ?

- En semaine, les étudiants qui sont ensemble dans un groupe ne se voient qu'une partie de la journée. Au breakfast, en fin d'après-midi, le soir et le week-end, ils sont chez leurs familles d'accueil.

Je pense que les activités qui se déroulent en dehors des cours ont aussi un intérêt du point de vue de la langue : on découvre le pays, on a l'occasion de rencontrer des gens. Et ce sont autant de sujets de conversation possibles avec les familles.

Il y a d'autres formules de séjour. Le *One to One*, par exemple, avec des cours particuliers et sans contact avec d'autres Français. Mais cela ne peut convenir à tous.

Souvent les jeunes sont d'accord pour faire un effort en langue, mais ils préfèrent que cela ait lieu dans une ambiance de groupe qui leur plaît, en côtoyant des camarades; ils se stimulent les uns les autres.

N'est-ce pas avant tout l'occasion de... s'amuser ?

- On se distrait et on s'amuse, et c'est très bien ainsi. Mais cela ne veut pas dire qu'on peut tout faire, ni rentrer à n'importe quelle heure.

Les règles sont bien claires : ceux qui ont moins de 15 ans

ne sortent pas après 19h. Pour les plus âgés, c'est 22h au plus tard, et à condition que leurs parents aient donné leur accord à l'inscription.

C'est très important pour les jeunes, je le sais, cette question des sorties; quand j'en discute avec eux, ils comprennent très bien! Quand ils sont ensemble, en groupe, c'est un peu moins évident... Mais les règles doivent être suivies.

Comment choisissez-vous les familles ?

- Lorsque je visite une famille, je pense à mes propres enfants : les confierais-je à cette famille ? Je regarde, je pose des questions, je me fais une idée sur l'état d'esprit des personnes, je discute; parfois j'effectue une seconde visite.

Ensuite, je fais mes choix. Je peux me tromper bien sûr, mais le feeling (l'instinct) compte énormément. Je précise que je ne cherche pas à réunir des familles qui auraient toutes le même profil; il y a une grande diversité de métiers, de style de vie, des gens avec des enfants, sans enfants, etc.

Il y a longtemps que je suis avec Pro Lingua. J'ai eu la possibilité de constituer un réseau de familles sûres et fiables. Un grand nombre sont devenues des amies! Mais cela ne m'empêche pas de rester exigeante et vigilante.



COLLEGE ET RESIDENCE

Progresser ensemble

L'expérience de groupe

À côté des séjours d'immersion en famille, où l'hébergement est individuel, l'autre possibilité est celle de l'hébergement collectif.

Plusieurs types de séjours sont proposés :

- Collège en Angleterre (11-14 ans). En Hiver, au Printemps, à la Toussaint et en juillet-août. En été, ce programme est international.
- Résidence internationale en Angleterre (14-18 ans). En été, le programme est partagé avec des jeunes venus d'autres pays.
- Résidence hôtelière internationale à Malte (14-18 ans). Programme très dynamique, également partagé avec des jeunes d'autres pays.

On ne peut construire le même programme d'activités pour des élèves débutants et pour ceux des lycées, pour ceux dont c'est la première expérience et pour ceux qui sont déjà familiers des séjours linguistiques. Certains souhaitent découvrir des lieux nouveaux, d'autres veulent privilégier l'expérience linguistique dans un contexte connu.

Au-delà de cette diversité, l'objectif pédagogique est constant : donner aux participants l'occasion de rencontrer d'autres jeunes gens, pour partager avec eux les activités du séjour : sports, animations, visites, cours, rencontres.

Ce sera en permanence l'occasion de pratiquer spontanément la langue étrangère, de chercher à communiquer, sous la supervision des animateurs et instructeurs sportifs locaux qui, eux-mêmes, sont anglophones.

- Il y a aussi les Séjours Kids Camp en France : 7-10 ans (page 16).



Questions à Jeanine Olivier, professeure à Rennes

Selon vous, comment faire son choix entre un séjour en famille et un séjour résidentiel ?

Les parents me posent souvent cette question. On ne peut faire une hiérarchie, en disant, a priori, que l'un serait mieux que l'autre; tout dépend du caractère des jeunes, du moment de leur apprentissage, du genre d'expérience qu'ils veulent vivre, de ce qu'ils souhaitent découvrir; je conseille aux parents de leur décrire les différentes possibilités, ou de leur faire lire les documents, ou de jeter un coup d'oeil sur le site Internet. Essayer de voir ce qui leur semble le plus attrayant, en discuter avec eux.

Il y a une vingtaine d'années, c'était plus simple : le séjour linguistique c'était, avant tout, un séjour en famille. Aujourd'hui, la palette est plus large. Il faut donc trouver la formule la plus stimulante, la mieux adaptée.

Certains élèves seront contents de trouver un cadre qui ressemble davantage à une colonie ou un centre de vacances qu'ils ont pu connaître en France, mais qui offre un "plus" linguistique. À l'inverse, vous avez des jeunes plus attirés par les séjours en famille; la découverte du mode de vie, en quelque sorte de l'intérieur, suscite d'emblée leur curiosité.

Quel est le point fort des séjours résidentiels ?

Pour les plus jeunes, c'est la découverte du pays, une première confrontation avec la langue, dans un cadre rassurant, avec des activités, des sports très variés, à l'anglaise, le tout dans une ambiance de groupe qui, en général, les attire.

Pour les plus grands, le point fort est sans conteste la rencontre, dans un même programme, avec des Espagnols, des Chinois, des Russes, des Italiens, des Coréens, etc. C'est un moteur extrêmement fort : quoi de plus naturel que d'entrer en contact puis de converser et se lier d'amitié avec des jeunes du monde entier, qui sont dans la même classe, qui font les mêmes sports, et qui sont à la même table ! Parler anglais n'est plus un exercice; même si c'est difficile (ça l'est aussi pour les autres...), cela devient une chose amusante, un plaisir.

Avoir l'envie de se lancer, d'échanger, de communiquer, voilà ce qui permet de progresser. Et en plus, cela se passe dans des lieux, des espaces, qui sont magnifiques...

ONE TO ONE TWO TO ONE

Le top du top

Efficacité
maximum



ONE to ONE : un professeur pour soi

L'élève réside chez la famille d'un professeur qui donne, à domicile, des cours particuliers d'anglais (ou d'espagnol, selon le pays) et propose des activités. Séjour studieux et bien vivant: ce qui est travaillé durant les heures de cours est immédiatement mis en pratique dans les échanges quotidiens. Age : 14 à 19 ans.

Pro Lingua met en oeuvre ces stages, avec succès, depuis de nombreuses années; ils s'adressent à des élèves de 14 ans et plus. Il n'est pas nécessaire que ceux-ci aient déjà un bon niveau de langue.

La famille prend en charge la plus grande partie du temps de l'élève. Il n'y a aucun contact organisé avec d'autres Français pendant le séjour. Si un problème apparaît au cours du programme, les responsables locaux peuvent intervenir eux-mêmes très rapidement.

Parmi toutes les formules de séjour et d'enseignement des langues étrangères et à condition que l'élève fasse preuve de motivation, c'est sans doute celle qui donne les meilleurs résultats possibles.

TWO to ONE : un professeur pour deux

Deux élèves vivent chez la famille du professeur et partagent le programme de cours de langue et de sorties. Angleterre, Irlande, Espagne. Age : 15 à 19 ans.

Les deux inscriptions en stage *Two to One* doivent être faites d'un commun accord.



Les cours particuliers de langue

Le programme est mis au point en fonction du niveau, de l'âge, de la classe et des demandes du stagiaire (ou des deux stagiaires).

Compréhension orale, révision et extension des bases grammaticales et lexicales, travail sur des textes authentiques, exercices écrits, conversation.

Le contenu peut être adapté à des demandes spécifiques : remise à niveau, préparation à des épreuves de concours ou d'examen; le stagiaire le signale sur son formulaire d'inscription. S'il doit préparer des textes, il le mentionnera et les apportera avec lui.

Il y a un choix de 10 heures ou de 15 heures de cours particuliers par semaine. Il faut indiquer ce choix sur le formulaire d'inscription.

Stages *One to One* et *Two to One* possibles aussi pour les **adultes**. Voir notre site www.prolingua.fr

L'enseignant

Personne qualifiée ayant reçu une formation la préparant à ce type de programme. Le professeur, ainsi que les membres de la famille ou son entourage, aident l'étudiant et l'encouragent à utiliser, en situation, ses nouvelles connaissances. Qu'il y ait ou non des enfants de l'âge du stagiaire ne fait pas partie du projet pédagogique.

Les responsables locaux choisissent, pour chaque inscrit, la famille qui leur semble le mieux convenir; ils restent disponibles tout au long du programme, se rendant sur place chaque fois que c'est nécessaire. Leurs coordonnées sont remises aux stagiaires au moment du départ.

Le temps libre

Il est prévu un certain nombre d'activités ou de sorties avec la famille, deux ou trois fois par semaine : centre-ville, musée, piscine, bord de mer, cinéma, etc. Les frais correspondants sont inclus dans le forfait du séjour.

En Angleterre, il n'est pas nécessairement prévu, durant ces stages, une visite à Londres.

Notons que ces stages intensifs *One to One* et *Two to One* sont des séjours linguistiques qui se veulent, avant tout, **studieux**. Ce qui a trait aux **distractions** passe donc, forcément, au second plan.

Les lieux de séjour

Angleterre : le sud-est du pays (dans Kent) autour de Canterbury, Herne Bay, Margate.

Irlande : la région de Carlow et Athy.

Espagne : les régions de Barcelone, Séville, Madrid ou Malaga.

Le voyage

Angleterre : aux dates proposées, les stagiaires voyagent en Eurostar: groupes accompagnés au départ de Paris (Gare du Nord). Les transferts sur place entre la gare d'arrivée et le domicile de la famille sont assurés, à l'aller comme au retour. D'autres dates sont possibles, en voyage individuel, à des conditions spécifiques.

Irlande, Espagne : le voyage n'est pas assuré, sauf en cas de demande spécifique. Un forfait accueil + transfert est proposé.

Option sport (GB) : tennis, équitation ou golf

Angleterre : possibilité de choisir une option sportive (en plus du stage d'anglais) : cours de golf, de tennis ou d'équitation, donnés par des instructeurs professionnels. Voir détails page 17.

Ces options sont possibles dans le cadre d'un stage *One to One* ou d'un stage *Two to One* (en Angleterre) quelle que soit la période envisagée.

Séjour **immersion PRO** (*just talking*) : voir page 17

GRANDE-BRETAGNE

Version originale



L'accueil à l'anglaise

Plusieurs types de séjours sont possibles :

- Le séjour linguistique en famille et ses variantes : séjour *classique*, *Teens*, *Impact*, *Experience*, *Famille + Sport*, *One to One* et *Two to One*, *Immersion Pro*, *Spécial rentrée*.

- Les séjours en collège ou en résidence internationale (p. 14-15).

S'agissant des familles, et contrairement à ce qu'on entend parfois, on peut être très bien accueilli en Angleterre. Il est vrai qu'un très grand nombre d'étudiants, venus du monde entier, y sont présents, notamment en été. Mais tout dépend alors de l'organisation et des lieux choisis. Les organisateurs locaux, par leur travail de préparation et de suivi, arrivent à réunir un ensemble de familles à qui on peut faire confiance, qui ont bon esprit et sont prêtes à aider leur élève tout en respectant son autonomie.



La démarche est facilitée par les qualités bien connues des Britanniques : l'humour, la tolérance, le sens pratique, la sociabilité.

L'Essex, le Cambridgeshire

Chelmsford, capitale de l'Essex, et Maldon (plus près de la côte) sont à une soixantaine de km du centre de Londres. Il y a aussi la ville de St-Neots, toute proche de Cambridge. Pro Lingua est présent dans cette région depuis de très nombreuses années.



La démarche est facilitée par les qualités bien connues des Britanniques : l'humour, la tolérance, le sens pratique, la sociabilité.

Le Norfolk

Active et touristique, Norwich (200 000 habitants) est la capitale du comté.

Le Kent

Le sud-est : Canterbury, Chatham Maritime, Gillingham.

Le Yorkshire

La ville de Sheffield, au sud de Manchester.

Le Devon

Plymouth, belle ville de la côte sud-est du pays.

Les différentes formules de séjours en famille

Le séjour classique (14-18 ans)

Un seul élève par famille, en principe. Programme de cours d'anglais (15 heures par semaine, en groupes de niveau), de visites, d'activités, de sports, de soirées récréatives. Les professeurs sont britanniques. Formule proposée durant toutes les périodes de vacances scolaires pour une, deux ou trois semaines, selon les sessions. Voyage en Europe, en groupe, avec les animateurs.

Le séjour Impact (1 semaine)

Séjour classique en famille sur une seule semaine (7 ou 8 jours). Proposé en hiver, au printemps, en été et à la Toussaint.

Teens (11-14 ans)

Pour les élèves de 6^e/5^e/4^e. Il y a normalement deux enfants par famille. Les élèves sont aidés, parfois accompagnés, pour se rendre au cours ou aux autres points de rendez-vous. 12 ou 15 heures de cours par semaine (enseignants britanniques), visites (dont Londres) et activités. Selon les périodes : à Chatham, St-Neots ou Sheffield.

Experience (14-18 ans)

Séjour *classique* au cours duquel nos jeunes côtoient des élèves venus d'autres pays, eux aussi pour progresser en anglais. Cours (12 à 15 heures par semaine), visites, activités, soirées. Proposé à certaines dates, en été, à Plymouth ou Norwich.

Famille + Sport (11-18 ans)

A Folkestone, sur la côte sud du Kent. Il y a deux élèves par famille. Le programme inclut un stage intensif de tennis, d'équitation ou de golf, assuré par des professionnels. Il y a aussi des cours d'anglais et des excursions. Voir page 17.

Spécial Rentrée (fin août)

Séjour proposé durant la dernière quinzaine du mois d'août : 1 ou 2 semaines. Pour bien se préparer à la reprise des classes.

A l'école anglaise

Intégration dans une école anglaise de Norwich. ou de Colchester. Le jeune passe la journée à l'école, en compagnie de son *homologue* anglais. Il y a aussi une journée de visite au centre de Londres.

One to One & Two to One

Le professeur, qualifié pour enseigner l'anglais comme langue étrangère, accueille chez lui, dans sa famille, l'élève (ou les deux élèves, en *Two to One*) à qui il donne, à domicile, des cours particuliers d'anglais. Région du Kent et du Sussex. Voir page 6.

Immersion Pro (just talking)

Le jeune est reçu chez une famille capable de prendre en charge l'aspect linguistique. Séjour du même type que le *One to One*, mais il n'y a pas de cours d'anglais. Voir page 17.

IRLANDE

L'anglais, naturally



Hospitalité irlandaise : l'accueil en famille, avec cours d'anglais et programme d'activités



l'irlande traditionnelle est toujours présente, avec ses paysages superbes et ses coutumes. Les habitants sont attachants et disponibles. Les élèves sont sensibles à cette atmosphère. Ils sont sous le charme, se sentent bien et en sécurité. Beaucoup ont plaisir à y revenir. L'ambiance est conviviale, des relations se nouent avec les hôtes, les voisins, les amis et les connaissances.

Les repères sont simples. Dans les petites villes, les jeunes, le plus souvent, n'ont pas à prendre l'autobus pour venir au cours. Lors des excursions, les déplacements se font en car. A Dublin, une carte de transport est remise à ceux qui doivent prendre un bus.

Pour les plus de 14 ans il n'y a, en principe, qu'un seul étudiant francophone par famille.

La répartition des inscrits dans les villes (*Hello Dublin* mis à part) est faite en fonction de leur âge, de leur classe, de la durée et de la période du séjour.

Nous proposons, aux différentes périodes de vacances scolaires, un choix de programmes en famille dans des villes moyennes ou petites (5 000 à 15 000 habitants) ainsi qu'à Dublin même (*Hello Dublin*). Les familles réservent à nos jeunes un accueil chaleureux, conforme aux habitudes de l'hospitalité irlandaise.

Si le pays s'est largement modernisé, l'Ir-

On aime,
on y
retourne

Cours et excursions

Les cours d'anglais sont donnés par des enseignants irlandais dans le cadre de groupes de niveau d'une douzaine d'élèves. Il y a 12 à 15 heures de cours par semaine.

Il y a toujours au moins une excursion d'une journée à Dublin, avec la visite de quelques uns des principaux centres d'intérêt de la capitale, et l'inévitable shopping dans les rues piétonnes du centre.

Sports

La gamme est variée, du tennis au bowling, de la piscine au *pitch & putt* ou au volley. Et nous privilégions, autant qu'il est possible, les sports irlandais typiques: hockey sur gazon, *hurling*, *gaelic football*.

Autres activités

Nous introduisons, quand cela est possible, des animations caractéristiques du pays : danses irlandaises, *Irish crafts*.

Nous essayons aussi de faire que les jeunes assistent à des manifestations locales (fêtes folkloriques, par exemple).

Soirées organisées, en présence des responsables disco, vidéo, *Irish night*, bowling, cinéma, club de jeunes.

L'immersion totale en famille (Irish life)

Séjour en famille sans cours, ni activités organisées. Proposé aux plus de 14 ans.

Le jeune partage la vie quotidienne de ses hôtes (région de Carlow et Athy, au sud-ouest de Dublin). La prestation comprend l'accueil en pension complète, les assurances, les transferts aéroport-famille (à l'aller et au retour) mais non le voyage.

HELLO DUBLIN

Séjour en famille dans un quartier du sud de la capitale irlandaise (en bord de mer). Programme de cours et d'activités. Visites dans Dublin, excursions et rencontres, sports, soirées d'animation.



Lieux de séjour en Irlande

Birr (12-14 ans et 14-18 ans)

Petite ville sympathique, dans l'Offaly, près du comté de Galway.

Mullingar (14-18 ans)

Ville de 20 000 habitants, dans le West Meath, au centre du pays.

Carlow et Athy (14-18 ans)

Au sud-ouest de Dublin. Séjour avec cours et activités ou séjour en immersion totale.

Dublin (14-18 ans)

Les familles-hôtes habitent dans la capitale même (quartier de Dun Laoghaire, en bord de mer).



MALTE

L'anglais au soleil



L'accueil à Malte

Pour pratiquer l'anglais au soleil, en plein cœur de la Méditerranée.

Malte, petite île au sud de l'Italie, entre la Sicile et les côtes de l'Afrique, a été pendant plus de 150 ans une possession britannique, jusqu'à son indépendance en 1964.

Il y a la chaleur, l'hospitalité et la gentillesse des habitants, des couleurs et des sites splendides, la mer, des plages, des petites criques, une ambiance festive et sympathique, qui plaît beaucoup aux jeunes.

Plusieurs types de programmes sont proposés à Malte :

Résidence hôtelière internationale

Séjour destiné aux élèves de 14 à 18 ans. Accueil dans de beaux hôtels du bord de mer (piscine, climatisation), de la région de Bugibba, Sliema et St Paul's Bay. Programme stimulant, partagé avec des participants venus d'autres pays.

Cours d'anglais (dans lesquels les nationalités sont mêlées) visites, (la petite île de Comino, La Valette, le parc aquatique *Splash & Fun Water Park*), animations et nombreuses soirées internationales : disco, *beach party*, *barbecue night*, *music night*, *funny dress night*. Ambiance garantie ! *Great Fun !!*

Formule très demandée et appréciée depuis plusieurs années. Toutes les activités, toutes les visites - y compris les soirées - se déroulent en présence de l'ensemble des animateurs

Encadrement français (animateurs voyageant et séjournant avec le groupe), enseignants et responsables maltais anglophones.

Séjour en famille

Accueil dans des familles choisies par les responsables locaux, selon les critères en vigueur. Age : 13 à 18 ans.

Ce programme est également international, dans la mesure où nos élèves partagent les cours d'anglais ainsi que l'ensemble des activités (excursions, visites, soirées d'animation) avec des participants originaires d'autres pays. Programme identique (en journée) à celui qui est proposé aux jeunes en résidence hôtelière.

Pour ces séjours à Malte, que ce soit en résidence ou en famille, les règles concernant les horaires, le comportement ou la sécurité font l'objet d'une information spécifique, adressée avant le séjour et acceptée par tous.

Sur place, dans l'intérêt de tous, nous veillons à ce que ces règles soient scrupuleusement respectées.



Des programmes bien remplis et dynamiques

Le séjour en résidence hôtelière comme le séjour en famille incluent toujours des cours d'anglais, des visites, des activités et des soirées d'animation.

Les déplacements (pour aller au cours, aux visites, aux soirées) sont toujours organisés et pris en charge.

Le pays n'est pas grand (25 km de long et 14 km de large) mais il est très attirant en raison de sa situation unique et de son climat; le patrimoine culturel et historique est riche, varié et très bien mis en valeur : falaises, fortifications portuaires, églises et beaux édifices baroques qui datent de l'époque des Chevaliers de Malte.

Fête de l'anglais

L'île de Malte a été convoitée pendant des siècles à cause de sa position stratégique. C'est aujourd'hui un pays moderne et dynamique de plus de 400 000 habitants. Il est membre de l'Union Européenne; sa monnaie est l'Euro.

A découvrir, entre autres : La Valette, la capitale, le palais des Grands Maîtres de l'Ordre, la cathédrale St-Jean, le vieux port, le spectacle *Malta Experience*; l'île de Gozo, Comino, l'ancienne capitale M'dina, les Grottes Bleues.

L'anglais à Malte

Parmi les jeunes venant de divers pays, la langue commune est, bien entendu, l'anglais.

A Malte, on parle l'anglais au quotidien (en plus de la langue maltaise) : dans les commerces, les transports, les lieux touristiques, à la télévision, à la plage comme au sein des familles. Les Maltais pratiquent et apprennent l'anglais dès l'enfance.



ESPAGNE

La puerta del sol

Se habla
español

BARCELONE : famille, cours et activités

Selon la période et l'âge des participants, le séjour est organisé dans la cité même ou à l'extérieur, aux environs immédiats: petites villes du bord de mer (Premia de Mar, El Masnou, Vilassar...) aisément reliées au centre ville par une navette ferroviaire confortable et rapide.

Notre réseau dans cette région est ancien et bien établi et les personnes qui reçoivent nos jeunes le font avec chaleur; toutes parlent avec eux le castillan, c'est-à-dire l'espagnol *standard*.

Parmi les activités proposées, l'atelier de danses espagnoles est toujours très populaire. En été, les sports de plage et les activités nautiques sont privilégiés. Par ailleurs, une option stage de football existe en juillet (p. 17). Barcelone est une destination d'une grande richesse touristique et culturelle: cathédrale *Sagrada Familia*, parcours Gaudi, *Barrio Gótico*. Et, pour le *fun*, en été, il y a la grande journée au parc d'attractions Port Aventura.



SARAGOSSE : famille, cours et activités

Saragosse (séjour du mois de juillet), capitale de l'Aragon, est une ville importante, au centre touristique réputé. Les familles, bien connues du directeur du séjour, constituent un réseau serré de parents et d'amis, et la motivation de tous est forte.

Les cours de langue sont créatifs et dynamiques, les activités sportives et culturelles sont variées.

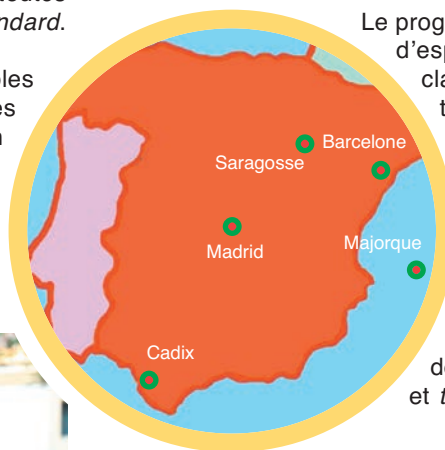
L'originalité du séjour est le grand week-end *nature*, dans les Pyrénées espagnoles, avec une ensemble d'activités *eaux vives* et une nuit sur place, en auberge.



Région de CADIX : famille, cours et activités

Le séjour est installé à El Puerto de Santa Maria, petite ville située sur la côte sud-ouest de l'Espagne, face à Cadix.

Nos élèves sont reçus en pension complète, à raison d'un seul jeune francophone chez chaque famille espagnole et ils peuvent partager l'accueil avec un élève étranger, également inscrit à l'école de langue qui assure les cours.



Le programme prévoit 15 heures de cours d'espagnol, organisés le matin, par classes de niveaux, toutes nationalités confondues,

L'après-midi est consacré aux activités de détente et de loisirs: sports, plage et baignade, ainsi qu'aux sorties touristiques, avec la découverte de Cadix (excursion en bateau) et de Jerez. Une grande journée de visite à Séville, et deux soirées d'animation (avec *paella* et *tapas*) agrémentent le programme.

MADRID

Accueil chez des familles habitant le quartier résidentiel de Vau-gada. Cours d'espagnol, visite de la capitale espagnole: le château royal, la cathédrale, le Prado, le musée Rena Sofia, le stade Santiago Bernabeu... Initiation au Flamenco.



MAJORQUE : résidence, sport, détente, bord de mer

Majorque, la plus grande des Iles Baléares est un véritable paradis méditerranéen.

Le séjour est organisé à Alcudia, située à 60 km de Palma. L'auberge est à 200m de la plage. Chambres de 4 à 8 lits. Pension complète. Il n'y a pas de cours, mais des activités balnéaires et nautiques intenses. Visites touristiques, promenades en bateau.

ALLEMAGNE

Hôtes de marque...

1^{ère} ou 2^{ème}
langue
étrangère



LA BAVIERE

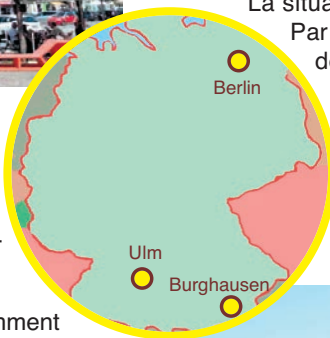


Au pied des Alpes, tout près de la frontière autrichienne, à Burghausen et ses environs. Un cadre agréable et rassurant pour ce séjour linguistique, qui s'y déroule depuis de nombreuses années. Les familles d'accueil sont très fidèles et nombre de jeunes souhaitent les retrouver d'une session à l'autre.

Un effort particulier est consacré à la pédagogie, notamment à travers la réalisation de projets qui réunissent les élèves (parfois dans le cadre du lycée local, avec de jeunes allemands) : divers clubs et ateliers en allemand, rencontres sportives avec les jeunes de la ville, soirée-spectacle préparée pour les familles allemandes.

Le programme de visites offre la possibilité de belles sorties culturelles et touristiques : Salzbourg (la ville de Mozart, toute proche), Bad Tölz, les Alpes bavaroises et Munich, la capitale de la Bavière. Voyage de Paris en TGV.

Les liens entre Pro Lingua, la ville de Burghausen et ses établissements scolaires sont anciens et solides; chaque année au printemps, un groupe de jeunes de la région vient séjourner en région parisienne durant une dizaine de jours.



ULM (Allemagne du Sud)

Séjour en famille à Ulm et dans les bourgades environnantes. Ulm, ville d'histoire et de tradition universitaire (lieu de naissance d'Albert Einstein) est située au bord du Danube, à la limite de la Bavière et du Wurtemberg. Très beau centre ville, avec ses maisons médiévales et ses canaux. Superbe cathédrale gothique. Bon réseau de transports publics et scolaires.

La situation idéale de la ville permet de belles excursions.

Par exemple : Stuttgart, Munich, Augsbourg, le château de Louis II de Bavière, le Lac de Constance (*Bodensee*). Cours de langue le matin, par niveaux, quatre fois trois heures par semaine. Activités sportives variées, surtout l'après-midi : squash, tennis, canoë.

Il peut y avoir plusieurs groupes d'âge, en fonction des périodes de voyage et des durées de séjour.



VOYAGES SCOLAIRES ET CULTURELS

Russie

Programmes organisés en liaison avec les professeurs de russe, durant l'année scolaire, sur une durée de 8 à 14 jours. Ce séjour de découverte culturelle est proposé également à des élèves qui n'apprennent pas, ou pas encore, le russe à l'école.

Découverte de St Pétersbourg et Moscou. Les programmes et les devis sont établis en fonction de la demande et des préférences exprimées par les enseignants. Des rencontres sont prévues avec des jeunes russes et des classes correspondantes. Hébergement en hôtel de jeunes ou en familles d'accueil. Voyage en avion sur des lignes régulières.

Italie

Pour les élèves des classes d'italien et à leurs enseignants, ou pour le projet d'un séjour de découverte touristique et culturelle, un programme de visites à Florence, à Pise et/ ou à Rome, établi en liaison avec les commanditaires du séjour.

Hébergement en hôtel de bonne catégorie. Possibilité d'activités sportives (activités nautiques en bord de mer ou en piscine) et de rencontres avec de jeunes italiens. A la découverte de l'art, de l'histoire, de la culture, mais aussi de la gastronomie, de l'artisanat et des habitudes de vie. Voyage en train, en car ou en avion.

ETATS-UNIS

Grandeur nature



PACIFIC WONDERLAND

Les jeunes habitent chez une famille dans l'Etat d'Oregon. Il participent, tout au long du séjour, à des visites et activités de groupe.

Le réseau de familles s'est construit au fil des années, avec l'appui de des organisateurs locaux. Ceux-ci font, chaque année, un effort considérable d'information et de préparation, en lien notamment avec les établissements scolaires et les groupes de parents d'élèves.

Nos français sont attendus avec impatience et accueillis avec cœur par les familles américaines: c'est vraiment pour eux une occasion formidable, dans un contexte très agréable, de découvrir le mode de vie, de se faire des amis, d'apprendre, de communiquer et de progresser en anglais. Voyage en groupe accompagné; présence de moniteurs.

Lieux d'implantation : régions de Salem, Albany, Corvallis, Eugene.

Week-end *nature* avec rafting, randonnée et nuit en forêt (en bungalow, ou sous tente).

Journée sur les plages de la côte du Pacifique.

Après-midi baignade dans un lac ou une piscine.

Match de baseball.

Fête avec l'ensemble des familles et des responsables.

CALIFORNIE CIRCUIT

Ce programme combine un séjour d'immersion en famille de deux semaines, dans l'Etat d'Oregon, avec une semaine de circuit de découverte en Californie.

Ce circuit mène nos jeunes de San Francisco à Los Angeles. On longe l'Océan Pacifique.

Trajets effectués en van confortable et climatisé, par groupes de douze participants maximum, avec une équipe franco-américaine de deux adultes. Déplacements par étapes courtes.

Nuits en camping (les tentes et le matériel sont fournis sur place). Rencontres, bivouacs, veillées, repas auxquels chacun participe.

Principales étapes : Los Angeles, Santa Barbara, *Universal Studios*, Berkeley, Bodega Bay, San Francisco, le front de mer, le *Golden Gate Bridge*...

Pour le reste du séjour, accueil chez une famille en pension complète, pour que chacun puisse établir des relations, nouer des liens, pratiquer la langue étrangère avec ses hôtes et leurs amis, et découvrir l'*American way of life*.

Présence d'un ou plusieurs animateurs, qui voyagent avec le groupe restent disponibles sur place et effectuent le circuit avec les jeunes.

CALIFORNIA EXPERIENCE

Nos jeunes sont installés en famille dans la région de Sacramento, capitale de l'Etat. Plusieurs petites villes et groupes de résidences (*communities*) des environs reçoivent nos jeunes: Rocklin, Roseville, El Dorado, Folsom, Elk Grove...

Les Californiens sont à juste titre réputés chaleureux, ouverts, faciles à vivre, et l'ambiance du séjour en est d'autant plus agréable. Pro Lingua est installé dans la région depuis longtemps et y a bâti au fil des années une équipe solide d'organismes locaux et de familles hôtes, sur qui compter pour l'accueil de nos jeunes et le suivi des programmes.

Un élément majeur des séjours est la découverte de la ville de San Francisco, dont l'Histoire de l'Amérique - et le Cinéma américain - ont fait une légende: *Market Street* et le *cable-car*, *Union Square* et les magasins, *China Town*, le front de mer avec *Pier 39* et *Fisherman's Wharf*, la magnifique Baie de San Francisco, avec le rocher d'Alcatraz et le superbe *Golden Gate Bridge*. Deux visites différentes de San Francisco ont lieu durant le séjour.

Le programme comprend aussi une fête avec les familles américaines (pique-niques, barbecues, *ice cream social*..), une journée au bord du *Lake Tahoe*, une journée dans un parc aquatique.

GO WEST !

Mêmes éléments que pour le séjour *Pacific Wonderland* : accueil en famille dans l'Etat d'Oregon, visites et regroupements avec, en plus de tout cela, la visite dans une grande ville.

Deux jours à San Francisco

Le groupe passe un nuit sur place (à l'hôtel), visite San Francisco puis remonte vers l'Oregon et s'arrête une nuit pour admirer le site grandiose de *Crater Lake*.

CALIFORNIA UP AND DOWN

Accueil en famille dans la région de Sacramento, capitale de l'Etat de Californie.

Le programme inclut deux jours de visite à Los Angeles, dès l'arrivée du groupe aux Etats-Unis : Venice Beach, Hollywood, Getty Centre, Rodeo Drive... Nuit passée en hôtel de jeunes.

Il y a également deux excursions différentes à San Francisco, une journée au bord du Lac Tahoe, une journée dans un parc aquatique ou un parc d'attractions et une fête avec l'ensemble des jeunes, des familles-hôtes et des responsables du programme.

AMERICAN LIFE

Accueil chez une famille américaine sans regroupements avec d'autres jeunes français, sans visites ni activités programmées.

Cette formule s'adresse à des élèves relativement autonomes, qui ne sont pas complètement débutants en anglais.

Lieux possibles : Oregon, Californie, Colorado, Côte Est.

Les personnes qui acceptent de recevoir un jeune en immersion totale sont motivées et chaleureuses. Elles ont plaisir à intégrer leur hôte dans leur vie quotidienne et à lui faire découvrir leur mode de vie.

Il faut s'inscrire assez tôt et, tout en exprimant ses préférences, être ouvert quant au lieu (le nombre de familles est limité).

Les prix figurant sur la fiche tarifaire incluent l'accueil en pension complète chez une famille, les assurances (couverture médicale, rapatriement sanitaire). Ils n'incluent pas les voyages.

Il est proposé un forfait couvrant l'accueil et les transferts sur place, à l'arrivée et au retour. En concertation avec Pro Lingua, chacun choisit les dates de son voyage.

PACIFIC LIFE

Les jeunes sont reçus chez une famille habitant dans l'Etat d'Oregon, entre la Californie et le Canada. Forêts, montagnes enneigées, douceur du climat, longues plages et hautes falaises. L'Amérique des grands espaces.

Les jeunes voyagent en groupe accompagné, aux dates annoncées. L'accueil et les transferts sont assurés. Un - ou plusieurs - animateurs voyagent avec eux et séjournent sur place; ils sont disponibles chaque fois que cela est nécessaire. Il n'y a pas de visites organisées pour le groupe. Les jeunes ne rencontrent pas d'autres français durant le séjour.

COLORADO LIFE

Séjour dans une famille de la région de Denver, dans le Colorado. Il s'agit d'une immersion totale (*full immersion*), sans activités ni visites de groupe. Les jeunes voyagent ensemble (au départ de Lyon) avec un animateur. L'accueil et les transferts sur place sont assurés.



S'inscrire aux USA

Remplir le questionnaire spécifique (les 4 pages). Indiquer un premier et second choix de destination. Bien remplir les différentes rubriques et mettre des photos. C'est au vu de ce dossier que les familles américaines se déterminent.

Après avoir reçu de la part de Pro Lingua les confirmations de séjour et de dates, vous pourrez demander (en ligne) le document ESTA, indispensable pour aller aux Etats-Unis. Pour savoir comment effectuer cette formalité, voir notre site, rubrique Fiches d'inscription. Ce document reste valable deux ans.

FLORIDE INTERNATIONAL + New York

Accueil en campus international à Miami, en Floride. Cours d'anglais, visites et sports. Deux jours à New-York. Encadrement franco-américain.

Hébergement dans le cadre de la *Florida International University*. Programme partagé avec des jeunes venus d'autres pays. Chambres de 1 à 4 lits. Repas pris à la cafeteria du campus (sauf les jours d'excursion).

Cours d'anglais : 15 h par semaine, donnés par des professeurs certifiés, en groupes internationaux.

Visites : découverte de Miami et ses plages de sable blanc. Mini-croisière sur la baie de Biscayne, visite du parc des Everglades et du *Miami Seaquarium*.

Sports et activités au campus : basket, natation, piscine, football...

Deux jours à New York

Avant d'arriver en Floride, le groupe passe deux jours à New York. Visites intensives : Empire State Building, statue de la Liberté, Ground Zero, Ellis Island, Times Square, Chinatown, Chelsea... Hébergement en hôtel 3 étoiles.



AUSTRALIE

Antipodes

Région de Perth

Perth, sur la côte occidentale, est la quatrième ville du pays (un million et demi d'habitants).

Pour les élèves de moins de 17 ans, il est proposé un séjour de cinq semaines avec intégration dans un lycée local. Voyage en groupe accompagné.

Les élèves français partagent la vie quotidienne et les loisirs de leurs familles australiennes. Ils accompagnent leurs jeunes correspondants australiens dans les établissements scolaires qu'ils fréquentent. Ils participent aux cours et aux sports de l'école : ils peuvent ainsi assister à une classe de sciences en anglais, intervenir dans un cours de français, se joindre à une équipe sportive. Une manière active et efficace d'apprendre l'anglais.



COLLEGE iNTERNATiONAL

Start up

In
England



La colo de l'anglais

Accueil dans des établissements qui sont, durant l'année, des écoles avec internat fréquentées par de jeunes anglais et qui, pendant la période des vacances scolaires, sont ouverts à des groupes d'autres pays.

Initiation active et stimulante à la langue anglaise, dans le pays même, pour les jeunes de 11 à 14 ans.

Les collèges sont de vastes et beaux domaines de la campagne anglaise (le Suffolk, le Gloucestershire, le Nottinghamshire). Chambres de 2 à 8 lits. Moins de deux ans de différence entre ceux qui partagent une même chambre. Pelouses, bois, rivière, piscine, gymnase, salle de spectacles, grands terrains de sport. So *typically British* !

Important : en été, le choix définitif des lieux pour chaque session tient compte, entre autres, de la présence éventuelle d'autres groupes étrangers. Consulter notre site www.prolingua.fr, rubrique *Résidences et Collèges*.

Encadrement

Animateurs de Pro Lingua, enseignants et *staff* britanniques (gestion du site, instructeurs sportifs).

Cours d'anglais

Classes d'une douzaine d'élèves en moyenne. Total de 12 à 15 heures par semaine, donnés par des enseignants britanniques.

Activités

Choix très varié. Selon les lieux et les dates : rugby, cricket, basket, tir-à-l'arc, canoë, karting, tennis, escalade, ping-pong, natation, volley, quad... Ateliers, roller, chasse au trésor, théâtre, discos, veillées, spectacles, feux de camp.

Excursion

Pour la journée ou la demi-journée. En fonction des lieux et des dates : Londres (dans la plupart des cas), Windsor, Cambridge, Ipswich, Colchester, Bristol, Bath, Oxford.

Le voyage

En groupe : Eurostar + car jusqu'au lieu de séjour.



RESIDENCE INTERNATIONALE

English for all

Get
together!

ANGLETERRE

Campus internationaux

Programmes d'été dynamiques et stimulants, proposés dans le Kent, le Sussex, le Wiltshire, le Staffordshire ou le Pays de Galles. La répartition définitive entre les établissements est faite en fonction de l'importance de nos effectifs et la présence des groupes des autres pays.

Les nombres sont chaque fois limités, afin qu'il n'y ait pas un nombre trop important de Français ensemble. Age : 14-18 ans.

Les établissements britanniques sélectionnés sont, pendant l'année scolaire, des écoles privées avec internat, fréquentées par des élèves du pays. De vastes et beaux parcs entourent les bâtiments. C'est le décor de Harry Potter !

Les installations sportives sont nombreuses et variées. Chambres de 2 à 8 lits. Maximum de deux ans de différence entre des jeunes partageant la même chambre. Repas pris sur place. *Packed-lunch* les jours d'excursion.

Cours d'anglais

15 heures par semaine. Les enseignants sont britanniques et, sauf rares exceptions, les nationalités sont mélangées dans les classes.

Activités

Excursion de journée ou de demi-journée, selon les lieux et les périodes: Londres, Oxford, Liverpool, Bristol, Bath, Birmingham, Manchester, Windsor... Encadrement franco-britannique.

Natation, cricket, baseball, volleyball, football, fitness, basketball, bowling, créativité, théâtre, *Talent show* et autres spectacles, groupes de discussion, soirées à thème, concours, barbecue, disco.

Dans chaque centre, toutes les activités sont *partagées* avec les autres groupes mais chaque groupe a son autonomie et ses propres animateurs.

Dans le cadre des résidences internationales, une **option Théâtre** est proposée; deux après-midis par semaine, avec un instructeur britannique qualifié. Une session en juillet et une autre en août. *All in English!*



In
English !

MALTE

Résidence hôtelière internationale



L'anglais en
Méditerranée

Séjour réunissant, en été, des jeunes de différents pays. Accueil en pension complète dans de beaux hôtels avec piscine, près du bord de mer.

Age de nos élèves sur ces programmes : 14-18 ans.

Chambres confortables de 3 ou 4 lits, avec salle de bains et climatisation. Petit-déjeuner et dîner sur place. A midi, un *packed-lunch* est remis.

Cours d'anglais

Quinze heures de cours par semaine, donnés par des professeurs maltais ou britanniques. Salles de classe climatisées. Les nationalités sont mêlées. Groupes comptant 10 à 12 élèves en moyenne.

Activités

Visites de la capitale, La Valette, et de la superbe cité historique de M'Dina. Chacun des déplacements s'effectue en car ou en minibus, avec les animateurs.

Excursion à Comino Island, tour de *Blue Grotto* (bateau).

Après-midi à la plage : baignades, sports de plage, karting. Sortie au grand parc aquatique *Splash and Fun*.

Nombreuses **soirées internationales**, toujours encadrées par l'équipe franco-maltese. D.J., tubes de l'été, danses. Soirée-barbecue et soirée-mousse sont également au programme.

Ambiance assurée ! *Great, great fun ! You will love it !*

Floride, Etats-Unis

Séjour international à Miami (campus universitaire). Cours d'anglais, sports, visites et deux jours à New-York. Page 13.

A L'ÉCOLE ANGLAISE

Intégration scolaire

Accueil dans un établissement scolaire anglais. Le jeune Français découvre le quotidien de ses homologues britanniques (cours, sports, moments de détente..).

Chaque élève se voit «attribuer» un jeune britannique (*my buddy*) qui lui tiendra compagnie tout au long du programme.

Séjour très stimulant, plein d'enseignements et de nouveautés; on découvre une atmosphère, une vie scolaire, des manières d'apprendre et d'aborder les différentes matières souvent très différentes de celles auxquelles les jeunes français sont habitués.

Lieux d'accueil : Norwich, la belle capitale du Norfolk, au nord-est de Londres ou Colchester, dans l'Essex. Chacun réside chez une famille (en principe, il n'y a qu'un seul jeune français par famille).

La prestation comprend : le voyage en groupe accompagné, l'encadrement, l'accueil en pension complète, l'intégration dans un établissement scolaire, les déplacements, les assurances.

Une journée d'excursion au centre de Londres est également prévue, pour chaque groupe.



FAMILLE EN FAMILLE

All at home

Séjour chez une famille anglaise - ou irlandaise - d'un *groupe familial* français : un adulte avec un ou plusieurs enfants, deux adultes, ou deux adultes avec un ou plusieurs enfants.

La famille hôte est choisie par les organisateurs sur place, qui restent disponibles durant toute la durée de la visite (une ou deux semaines).

L'occasion, pour toute la famille, de découvrir ou redécouvrir ensemble le mode de vie, les habitudes, l'humour et, bien entendu, la langue du pays. Ambiance conviviale.

- En Angleterre: région de Chatham et Rochester (non loin de Londres).

- En Irlande : région de Carlow & Athy, non loin de Dublin.

Le *breakfast* et le dîner (*tea*) sont pris chez la famille. Cette formule n'est proposée, pour les mineurs, que dans la mesure où ils sont accompagnés.

IMMERSION TOTALE EN FAMILLE

Family life

On vit chez une famille, choisie par les organisateurs locaux. On partage les repas et la vie quotidienne de ses hôtes.

Il n'y a ni cours de langues, ni visites organisées. La formule est ouverte, toute l'année, à des jeunes de 14 à 18 ans. Elle convient à des participants ayant une certaine autonomie.

S'il n'y a pas forcément des enfants du même âge, il y a la présence d'un ou de plusieurs adultes, dans la maison. En principe, il n'y a qu'un seul élève francophone chez la famille.

La prestation proposée comprend l'accueil en pension complète chez la famille, les assurances et la supervision des organisateurs locaux. Le voyage n'est pas compris. L'accueil-transfert sur place est possible, selon le forfait annoncé.

Irlande (Irish life)

Les familles habitent la région de Carlow et Athy, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Dublin.

Etats-Unis (American life)

L'Oregon, la Californie, le Colorado, ainsi que sur la côte Est (New Jersey, Connecticut, Etat de New York, Massachusetts, Pennsylvanie, Maryland...). Voir page 13. Age : 14 à 18 ans.

Le forfait comprend l'accueil en pension complète et les assurances. Le voyage et les transferts ne sont pas compris.

Australie

Région de Perth, accueil en famille avec intégration dans un lycée. Proposé de la mi-juillet à la mi-août. Voir page 13.

KIDS CAMP

Un jeu d'enfants

Les programmes Kids Camp

Une colo d'anglais, en France, pour les jeunes qui sont dans le primaire (7 à 10 ans). Nous voulons aider les enfants, débutants ou déjà initiés, à faire de l'anglais de la manière la plus simple, la plus directe possible à travers des jeux, des ateliers créatifs, des sketches, des sports. L'encadrement est assuré par des animateurs étrangers ou par des français diplômés et bilingues.

Recréer un environnement anglo-saxon !

Démarche pédagogique souple, qui ne se pose pas comme un enseignement mais un échange naturel, à visée très pratique : *passer-moi le lait, s'il te plaît* ou *c'est l'heure d'aller se coucher* ou *qu'allons-nous préparer pour le goûter*? Ces phrases sont assimilées de manière quasi-automatique pour être réutilisées ensuite. C'est très efficace. On cherche à reproduire un peu l'atmosphère des pays anglophones.

Quelles sont les activités proposées?

Elles sont très variées et ont pour but de combiner apprentissage de la langue et développement de l'attrait pour la culture anglo-saxonne: confection de brownies et cookies, atelier-théâtre, chants, films en V.O., sports typiques de pays anglophones (softball et baseball).



English
in France

GB : IMMERSION PRO

Just talking

Séjour que l'on peut rapprocher du *One to One* & *Two to One* avec cette différence que, dans l'immersion *PRO*, il n'y a pas de cours particuliers d'anglais. Cette formule est proposée en Angleterre, pour une, deux ou trois semaines, avec un stagiaire (ou deux stagiaires qui s'inscrivent ensemble).

Capacité de la famille à *prendre en charge* l'aspect linguistique : converser le plus possible et, à l'occasion, corriger les erreurs récurrentes; encourager le jeune à lire et à commenter des journaux ou magazines, à voir et à discuter de films ou de programmes de télévision, aborder régulièrement les sujets d'actualité, aider à argumenter, nuancer, questionner et contredire.

Ce sont ces critères qui guident les organisateurs dans leur choix de familles. Il y a l'assurance qu'il y a toujours au moins une personne adulte présente avec le jeune dans la maison.

La prestation comprend : le voyage en groupe accompagné (aux dates indiquées), l'accueil-transfert, quelques sorties ou visites (avec un adulte) chaque semaine, les assurances.

De plus, il est possible de choisir une **option Sport** (tennis, équitation ou golf), comme dans le *One to One* & *Two to One*.



SPECIAL RENTREE

Se remettre dans le bain

Séjour linguistique en famille en Angleterre et en Espagne pendant la deuxième moitié du mois d'août.

Angleterre : 1 ou 2 semaines. 12-14 & 14-18 ans. Proposé à Chelmsford/Maldon (Essex), à Chatham (Kent) ou à Norwich (Norfolk).

Espagne : 2 semaines à Barcelone. 14-18 ans.

Renforcer la stimulation et, après les longues semaines de vacances estivales, relancer l'intérêt pour l'apprentissage et la dynamique de travail.

Cours donnés par des enseignants du pays. Programme identique à celui des séjours linguistiques classiques en famille : excursions, visites, sports, soirées récréatives.

FAMILLE + SPORT

Tennis, golf ou équitation à Folkestone

Séjour préparé par notre collègue Jean-Pierre Lafon, professeur de tennis, breveté d'Etat Jeunesse et Sports. Il est lui-même présent sur place, avec son équipe pédagogique et sportive.

Séjour en famille + cours d'anglais (20 heures, donnés par des enseignants britanniques) + visites (Londre, Canterbury) + stage de sport (tennis, golf ou équitation). Proposé aux jeunes de 11 à 18 ans. Voyage en car ou train + bateau Calais-Folkestone.

Les familles habitent à Folkestone, en bord de mer, sur la côte sud du Kent. Il y a, en général, deux étudiants français à la fois.



Tennis : 3 heures minimum, 6 fois par séjour, dans le cadre de groupes de niveau. Débutants : le matériel est prêté; les autres doivent apporter leurs raquettes.

Equitation : matinées au club hippique, prévues 6 fois par séjour. Il y a au minimum une heure de monte chaque fois. Encadrement assuré par des moniteurs diplômés.

Golf : 3 heures minimum, 6 fois par séjour, dans le cadre de groupes de niveau. Débutants : le matériel est prêté; les autres doivent apporter les chaussures et les clubs. Moniteurs diplômés.

ONE TO ONE TWO TO ONE + IMMERSION PRO



Dans le cadre des séjours *One to One*, *Two to One* et *Immersion PRO* en Angleterre, il est proposé, en plus de l'accueil chez une famille, des cours et des visites, une option sportive avec des instructeurs anglais qualifiés.

Tennis : 3 x 1h de coaching par semaine. Courts extérieurs ou couverts.

Equitation : 3 fois une heure par semaine.

Golf : leçons et pratique 3 fois par semaine.

BARCELONE + FOOT

Dans le cadre de notre séjour en famille à Barcelone, au mois de juillet, il est proposé, en plus des activités annoncées, une option Football.

Il y a quatre après-midis de foot par semaine. Notre partenaire est l'*Espanyol* de Barcelone. Les entraîneurs sont issus du centre de formation du club. Nos élèves côtoient de jeunes espagnols qui suivent le même stage. Les autres activités (cours, visites...) sont celles du séjour classique en famille, à Barcelone (page 10). Age : 14-18 ans.



Sweet
home

Comment sont-elles choisies ?

C'est la responsabilité des organisateurs locaux, qui résident sur place. Dans la plupart des lieux de séjour, il existe un réseau de familles liées à Pro Lingua depuis plusieurs années. C'est par l'intermédiaire des familles déjà connues, grâce à des relations de voisinage ou de parenté, que le renouvellement est assuré.

Les points essentiels :

- Avant d'intégrer un programme, chaque famille est rencontrée par l'organisateur. Au cours des sessions suivantes, celui-ci ne refait pas systématiquement la visite, mais il doit rester en contact avec la famille et noter les éléments nouveaux.

- Pour faire ses choix, l'organisateur prend en considération le confort, l'hygiène, l'honorabilité, la situation par rapport au lieu de cours, le rythme et les horaires de vie, la disponibilité des personnes. Il s'efforce d'évaluer la capacité de la famille à communiquer, l'attention qui sera portée à l'élève, la motivation, et la gentillesse des personnes.

- Le séjour se construit sur la **confiance**. Il y a, dans le choix de l'organisateur, des éléments de subjectivité. La question qu'il se pose est : *confierais-je mon propre enfant à cette famille ?* C'est lui qui, en conscience, prend la décision finale.

Il est impossible d'appliquer des critères totalement objectifs, qui seraient valables partout et pour tout le monde. On ne peut prévoir exactement comment s'effectuera la rencontre entre un jeune et une famille. Tel enfant peut ne pas se plaire chez une famille où, par contre, un autre, avant lui, s'était senti très bien.

- La candidature d'une famille ne doit pas être rejetée en raison d'idées toutes faites sur le métier ou le milieu social. Ces notions varient selon le pays et l'environnement. Les mentalités et les définitions ne sont pas les mêmes dans une petite bourgade irlandaise que, par exemple, dans une grande ville espagnole.

- La famille choisie ne pourra pas être la copie conforme de celle de l'élève. La composition, la profession, les centres d'intérêt et les loisirs seront forcément différents.

- Nous expliquons aux familles ce que nous attendons d'elles et nous leur demandons d'accepter ce contrat : faire participer le jeune français à la vie quotidienne, l'encourager à parler, lui donner ce qui est nécessaire sur le plan matériel, laver son linge, l'accompagner à certaines occasions, respecter le programme des activités, prévenir les responsables en cas de problème.

On ne peut exclure que, en raison des circonstances (désistement d'une famille, par exemple) et faute d'autre solution, il soit nécessaire de recourir au double placement, en dehors des cas où cela est spécifiquement prévu ou demandé. Nous faisons alors le maximum pour que cette situation soit la moins gênante possible.

La vigilance

Du premier au dernier jour, tous les responsables sur place doivent demeurer attentifs et disponibles, être sans cesse à l'écoute des élèves; c'est, en particulier, le rôle des moniteurs.

Le suivi

Un bilan de l'accueil est établi. Il prend en compte l'avis de tous les intéressés : jeunes, familles, animateurs, organisateurs, et il sert de référence pour la préparation des sessions suivantes.

Un seul francophone ?

Les participants de moins de 14 ans sont normalement en double placement chez les familles. Il peut en aller de même pour les inscriptions reçues tardivement.

Ceux qui ont 14 ans et plus sont, en règle générale et sauf demande spécifique, seuls francophones; mais leurs familles peuvent accueillir en même temps des visiteurs d'autres nationalités.

Envoi des informations

Ces informations sont diffusées dans la semaine qui précède le départ. Au moment du rendez-vous de départ, à la gare ou à l'aéroport, les animateurs disposent de listes récapitulatives.

En cas de problème....

Aucun jeune ne doit craindre que parler d'un problème puisse être une source d'embarras. Bien au contraire : plus tôt est réglée la question, meilleures sont les chances de réussir le séjour.

Malgré toutes les précautions et les vérifications, on ne peut jamais connaître à l'avance la qualité de la relation qui va s'établir entre un jeune et sa famille d'accueil. Il y a forcément une part d'impondérable.

Il est donc important que l'étudiant comprenne qu'en cas de difficulté (communication, nourriture, adaptation à la vie quotidienne) il doit tout de suite en parler à ses moniteurs ou aux organisateurs. Ceux-ci feront le maximum pour trouver une solution. Si cela se justifie, une autre famille pourra lui être proposée.

Changer de famille en cours de séjour ?

Quand c'est nécessaire, un jeune est changé de famille. Bien sûr, il faut qu'il y ait des raisons valables; on ne peut pas changer par caprice. La décision est prise par l'équipe des responsables sur place.

Les familles hôtesse sont prévenues que cette éventualité peut se produire. Quelques exemples : une famille qui ne remplit pas pleinement ses obligations, ou qui est confrontée à un événement imprévu, des circonstances nouvelles qui perturbent la vie quotidienne et rendent les personnes moins disponibles.

Une fois décidé, le changement se fait aussi rapidement que possible; l'élève est conduit chez sa nouvelle famille; ses parents sont informés au plus tôt.

HOTESSES

Y a-t-il des enfants du même âge ?

Certaines familles ont des enfants, d'autres non. C'est un des éléments du choix mais il n'est pas déterminant, ni unique. Il y a plusieurs profils possibles : famille classique, monoparentale, recomposée, jeune couple, avec ou sans enfants, couple dont les enfants ne sont plus à la maison.

Le souhait quant à la présence d'enfants du même âge est compréhensible; ce n'est cependant pas toujours possible, à cause de la diversité des situations. Dans certains cas, il y a des enfants mais ils ne sont pas présents ou sont, en fait, peu disponibles; ils peuvent être en vacances ou se trouver encore à l'école, car les dates des congés dans les autres pays ne sont pas les mêmes que les nôtres.

Les trajets famille-école

En Angleterre comme en Allemagne et en Irlande, la quasi-totalité des familles habitent dans des maisons individuelles. Les quartiers d'habitation sont plutôt à la périphérie qu'au centre des villes. Les indications pour aller à l'école et, s'il y a lieu, utiliser les transports locaux, sont données par les familles d'accueil. Les moniteurs apportent aussi leur aide. Ces déplacements sont à la mesure des compétences des élèves; un trajet ne dépasse pas la vingtaine de minutes. Les frais sont toujours inclus dans le forfait global du séjour.

Le jeune aura-t-il sa chambre ?

C'est le cas le plus fréquent. Mais il arrive que la famille propose de partager une chambre avec l'un de ses enfants, ou un autre étudiant étranger; si l'élève en est gêné, il doit le dire, et une autre solution sera recherchée.

Les habitudes sont différentes

La vie quotidienne est parfois différente de ce qu'elle est en France; par exemple, il n'y a pas forcément de repas qui réunisse tout le monde autour d'une table à l'heure du dîner; il ne faut pas en déduire que la famille n'est pas accueillante.

Les droits et devoirs réciproques

Nous demandons à la famille de considérer le jeune français comme un des siens; s'en sentir responsable, l'aider, lui parler, veiller à ce qu'il suive le programme.

De son côté, l'élève doit faire un effort d'adaptation, accepter les différences culturelles, respecter les personnes et leurs habitudes, être poli et ponctuel, se montrer agréable, converser avec chacun, ne pas considérer qu'il occupe seulement une chambre dans une maison. Dans les séjours en Europe, les familles sont indemnisées, selon le système classique de l'hôte payant; mais cela ne signifie pas que leur maison soit un hôtel.

Et le week-end ?

Certaines familles proposent parfois au jeune de sortir ou d'effectuer avec lui des visites pendant le week-end. Nous y sommes favorables et les jeunes doivent y être réceptifs. Cependant, ce n'est pas une obligation pour les familles. La qualité du séjour n'en dépend pas, compte tenu de tout ce qui est prévu dans le programme d'activités du groupe.



ACTIVITES

En général, le programme est présenté aux jeunes à leur arrivée. Il est mis au point par les organisateurs, en relation avec les services municipaux, les centres sportifs et les compagnies de transport. Les frais d'entrée et de déplacement dans le cadre du programme sont toujours compris dans les tarifs.

Excursions

Pendant la journée ou la demi-journée, en train ou en car, avec les animateurs. Les destinations sont variées : lieux historiques et culturels, centres de grandes villes, musées, parcs d'attractions, bord de mer, etc.

Sports et détente

Le programme est aussi divers que possible : centre sportifs, tennis, sports collectifs, patinage, natation, bowling, planche à voile, chasse au trésor, snoo-ker, selon les lieux, les dates, les groupes d'âge et les possibilités de réservation. Le matériel est prêté; les jeunes sont supervisés.

Soirées organisées

- Séjours en famille : une fois ou deux par semaine; cinéma, disco, bowling, party, barbecue... Les responsables sont présents. Tous les jeunes y sont conviés; souvent les familles viennent les chercher à la fin.

- Collèges et résidences : le programme comporte plusieurs soirées organisées (spectacle, jeux, disco...). En principe, les participants ne quittent jamais le lieu de résidence sans leurs animateurs.

Sortir le soir ?

En dehors des soirées organisées, inscrites au programme d'activités, un mineur peut-il sortir après dîner, seul ou avec des camarades, eux-mêmes mineurs, et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes ?

Les parents indiquent leur choix sur le document d'inscription. Les responsables et les familles en sont informés. Nous demandons aux parents de ne pas donner cette permission si leur enfant a **moins de 15 ans**.

Pour les plus de 15 ans, nous conseillons la prudence. Par sécurité, et aussi parce que c'est surtout en soirée qu'ont lieu les conversations familiales. Quand l'élève veut sortir, c'est souvent pour aller rejoindre des amis français; ces sorties se font donc, en réalité, au détriment de la pratique de la langue.

Il est demandé, à ceux qui ont reçu cette permission, d'accepter ce qui suit :

Etre de retour avant 22h et ne pas s'absenter chaque soir. Ce n'est pas poli pour la famille, et cela contredit l'objet principal du séjour. Nous demandons également que l'on ne sorte pas la veille du retour en France.

Respecter les consignes particulières données par les familles, les moniteurs et les organisateurs. Ces consignes sont prioritaires. *Permission* de sortir ne doit pas signifier *obligation* de sortir.

Ce qui a été indiqué par les parents sur le bulletin d'inscription ne pourra pas être modifié en cours de séjour.

Tout ceci ne concerne que les séjours en famille. En *collège* et *résidence*, on ne sort pas seul le soir.

COURS DE LANGUE



Ce ne sont pas les mêmes qu'à l'école

Si le but est identique, la situation est différente : en séjour linguistique, le temps est limité, tout est plus concentré. Le cours ne représente qu'une fraction du temps passé ensemble. Il y a moins de jeunes par classe, et leur état d'esprit n'est pas le même.

L'objectif n'est pas de reprendre systématiquement les programmes scolaires. On aborde l'apprentissage d'une autre façon, en tâchant de tirer parti de l'ambiance et du cadre bien spécifique des séjours, vécus dans le pays même.

Il y a d'autres activités autour des cours : des rencontres, des visites, un environnement culturel nouveau. On est en vacances, l'esprit détendu. Ce sont des atouts énormes, au service du projet linguistique. L'interactivité entre le cours et tout ce qui est vu, dit, entendu, observé au dehors, est naturelle.

C'est en classe de langue que l'on travaille les points importants, en suivant un plan de progression. Les exemples, les cas étudiés, les types d'exercices, sont tirés de situations que les jeunes rencontrent dans la réalité : quand ils font un achat ou répondent à leur famille, quand ils conversent avec des participants d'autres pays ou quand il leur faut comprendre l'instructeur sportif. Il y a ainsi un va-et-vient permanent entre l'étude de la langue et sa mise en pratique. C'est le *plus* du séjour linguistique.

Comment les cours sont-ils organisés ?

Séjours classiques en famille : les jeunes sont réunis quatre ou cinq fois par semaine, en général le matin, pour des sessions qui durent deux ou trois heures. Souvent, des tests de niveau (écrits ou oraux) sont effectués le premier jour et permettent la création de classes d'une douzaine d'élèves en moyenne. Dans la plupart des séjours, on trouve donc deux ou trois classes différentes pour un même groupe.

Il y a une cohérence globale d'âge et de niveau, mais comme le contexte n'est pas celui de l'école, un même cours peut rassembler des élèves qui, en France, sont dans des classes différentes.

Séjours en collège ou résidence : dans la plupart des cas, et de toute manière pour les groupes de jeunes de plus de 13 ans en été, les classes regroupent des élèves venant de différents pays. Il en va de même dans le cadre des séjours de type *Expérience*.

Pour plus de spontanéité

Une part des séances peut être consacrée à un projet créatif, à des travaux pratiques ou thématiques dans la langue étudiée : jeux linguistiques, reportages, séances de questions d'actualité, quizz, préparation d'un spectacle, vidéos, ateliers à thème.

Parlez, parlez,
le plus souvent possible

Cherchez à comprendre, exprimez-vous, testez ce que vous avez appris, posez des questions.

Ne craignez pas de faire des fautes ! Essayez encore et encore. Les bons résultats suivront !

Vous vous sentez trop fort pour votre groupe ? Trop faible ? Parlez-en à vos professeurs et à vos moniteurs ; ils vous donneront leurs conseils et verront avec vous la façon d'adapter votre travail.

Ne restez pas en retrait. Ne vous contentez pas de critiquer. Soyez positif. Ne gâchez pas vos chances de progresser ; les séjours passent très vite !

Qui sont les enseignants ?

Sauf exceptions rares et spécifiques, ce sont des professeurs du pays, qui enseignent leur langue maternelle. Ils sont majeurs et choisissent en fonction de leur expérience, de leur qualification et de leur formation, notamment dans le domaine de l'enseignement de leur langue à des étrangers. Souvent, les moniteurs sont également présents et remplissent un rôle pédagogique, jouant, selon le cas, le rôle d'assistant, de répétiteur ou d'intermédiaire.

Que peut-on faire dans les cours ?

D'abord, chercher à améliorer l'oral : vocabulaire quotidien, expression de ce que l'on pense et ressent, phrases-clés de la communication (questionner, téléphoner, se présenter...), éléments de grammaire (conjugaisons, relations, etc.).

Compréhension : reconnaître les accents et les différents registres de langue (exemple : ce qui est familier et ce qui est plus formel).

Expression et compréhension écrites : travailler sur un texte, le résumer, répondre à des questions, faire des phrases avec des listes de mots, rédiger un compte-rendu, étudier un magazine.

Les cours sont aussi l'occasion de donner des informations et un éclairage sur le pays, sa culture, son mode de vie et son histoire.

Qui sont les professeurs ?

Ce sont, sauf exceptions rares, des professeurs du pays. Ce choix d'enseignants locaux n'a pas que des avantages, notamment parce que les méthodes pédagogiques diffèrent d'un pays à l'autre. Mais, au fond, les aspects positifs l'emportent : le cours est plus naturel, les intervenants assurent le lien avec l'environnement, et la relation élève-professeur est moins *scolaire*, plus stimulante.

Dans certains cas, en Allemagne par exemple, des Français interviennent aussi pour aider aux révisions de grammaire.

Les professeurs sont préparés à cet enseignement spécifique, en période de vacances. Leur tâche n'est pas toujours facile. Certains *passent* mieux que d'autres ; c'est inévitable. N'oublions pas que les résultats dépendent aussi, en grande partie, des élèves eux-mêmes !

Evaluation

Dans les séjours en famille, un rapport est rédigé à l'issue du programme : attitude de l'élève, efforts fournis, avec quelques conseils pour l'avenir. Ce document est écrit par l'un des professeurs, dans la langue étudiée. Formules plus intensives (*One to One, Two to One*) : un rapport sur le contenu et la progression est établi.

Le bénéfice linguistique

Les progrès ne peuvent pas s'évaluer tout de suite. C'est l'intérêt suscité chez l'élève, et donc sa motivation, qui sont déterminants pour la suite de l'apprentissage. Les séjours linguistiques ont fait leurs preuves ; ils se placent dans une continuité.

iNFOs PRATiQUES

Transports urbains

Séjour en famille : les jeunes utilisent les transports en commun pour venir au cours ou au point de rendez-vous. Les familles leur expliquent l'itinéraire. Ces déplacements, qui sont pris en charge par Pro Lingua, ne sont jamais difficiles et ne doivent pas inquiéter les parents; il est d'ailleurs assez fréquent que plusieurs de nos étudiants habitent dans un même quartier et voyagent ensemble. Quand c'est possible, des cartes de transport (*bus pass*) sont remises.

Au début, les responsables donnent toutes les informations pratiques, consignes et recommandations utiles à leurs déplacements.

Séjours en collège ou en résidence : la règle est que les jeunes sortent et se déplacent uniquement en groupe.

Encadrement

Les animateurs sont des jeunes gens majeurs et capables de s'exprimer dans la langue du pays. Que ce soit durant le voyage ou sur place, en famille ou en résidence, il y a au moins un animateur pour 15 participants. Ils sont choisis et formés par Pro Lingua, qui leur remet les informations, précisions, adresses et matériels nécessaires. Quand il s'agit d'exercer la responsabilité d'un groupe, l'animateur a au moins 21 ans.

Séjour résidentiel : les moniteurs français, qui voyagent et séjournent avec leur groupe, se joignent aux équipes locales : organisateurs, animateurs, instructeurs sportifs, enseignants.

Quand il est proposé des sports demandant un encadrement spécialisé, l'encadrement est assuré, pour la partie *spécialité* par des animateurs du pays, choisis selon les normes en vigueur dans le pays.

Discipline

Le principe même du séjour laisse aux élèves une part d'autonomie, mais il faut accepter les règles indispensables à la vie sociale : respecter les horaires, suivre les consignes des responsables, être poli et correct, se conformer à la réglementation anti-tabac.

En cas d'indiscipline répétée, de brutalité, de comportement irresponsable ou dangereux, de vol, de consommation ou détention de drogue ou d'alcool, de non-respect manifeste des règles de vie en groupe, Pro Lingua peut décider le renvoi d'un jeune en France, après en avoir informé ses parents. Les frais supplémentaires et, s'il y a lieu, les frais d'accompagnement, sont à la charge des parents; la part de séjour non effectuée n'est pas remboursée.

Assurances

Chacun est assuré pour les accidents corporels, les maladies survenues pendant le séjour, le rapatriement sanitaire, le vol d'objets personnels (sous certaines conditions). Sont exclus notamment : l'argent, les bijoux, les frais dus à un problème de santé antérieur au voyage (énurésie, par exemple).

En cas d'oubli ou négligence de la part du propriétaire, les objets perdus, volés, ou détériorés, ne peuvent pas être remboursés (lunettes, appareil de photos, appareils dentaires...). Nous conseillons aux jeunes de faire bien attention à leurs affaires, dans les cars, les centres sportifs, les bus, les trains, au sport, etc. Si un bagage est perdu ou endommagé durant un voyage en avion, les modalités d'un éventuel remboursement sont fixées par la compagnie aérienne.



Santé

- Grande-Bretagne : la plupart des soins sont gratuits, dans le cadre du Service National de Santé. Il est préférable d'apporter quand même la carte CEAM (carte européenne d'assurance-maladie), délivrée par la caisse d'assurance-maladie.

■ Allemagne, Irlande, Espagne, Malte, Italie : les soins sont pris en charge si l'adhérent peut montrer sa carte CEAM.

■ Malte : nous demandons aux participants de prévoir 40 Euros pour les petits frais médicaux. Ce qui dépasse cette franchise est, quand c'est justifié, pris en charge.

■ USA, Australie, Russie : une couverture importante des frais médicaux et l'assistance-rapatriement sont incluses dans les tarifs; un certificat de bonne santé est demandé avant le départ.

Rapatriement sanitaire

Tous nos inscrits bénéficient, sans supplément de frais, d'une assurance pour l'assistance et le rapatriement sanitaires. Cette garantie n'intervient pas si la maladie est antérieure au départ.

Frais médicaux après le retour

Pour les frais consécutifs à un problème de santé rencontré durant un séjour, l'Assurance intervient, le cas échéant, en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle des parents, compte tenu des normes et des taux en vigueur. Sont exclus : les frais dus à une maladie antérieure au séjour. D'autre part, le montant du remboursement des lunettes et appareils dentaires est limité.

Garantie annulation (en option)

Pro Lingua propose de garantir le remboursement en cas d'annulation pour raison médicale justifiée (certificat médical avant le départ ou au plus tard dans les 24 heures) pour une raison familiale grave, ou à cause d'une modification tardive de dates d'examen. Cette garantie, qui s'élève à 3% du prix facturé, doit être souscrite et payée au moment de l'inscription. Seules l'adhésion et la prime d'assurance ne sont pas remboursables. Sans cette assurance, le remboursement s'effectue selon les modalités décrites dans les conditions de vente (page 22).

Argent de poche

Dans les recommandations qui sont envoyées à chaque participant avant le départ, nous conseillons un certain montant pour les dépenses personnelles. L'argent des élèves pourra être changé après l'arrivée, avec l'aide des moniteurs.

Un problème ?

N'hésitez pas, parlez-en de suite à vos animateurs. Dès le début du séjour, ils vous remettront une carte d'étudiant Pro Lingua: nom, adresse et téléphone de la famille-hôtesse, téléphone des moniteurs et des organisateurs.

Vous pouvez aussi appeler le bureau de Pro Lingua qui est en contact permanent avec les responsables sur place et les moniteurs.

Lorsque le bureau est fermé, un message indique les numéros (en France) qui peuvent être joints, en cas d'urgence.

Séjour en famille : les jeunes gardent et gèrent eux-mêmes leur argent avec, au besoin, l'aide de leurs hôtes et de leurs animateurs.

Séjour en collège ou en résidence : nous conseillons fortement de confier l'argent de poche à un animateur lors du voyage-aller.

conditions de vente

1. ADHESION
PRO LINGUA est une Association (Loi de 1901). Les séjours sont réservés à ses adhérents.

L'adhésion (montant : 60€) est acquittée avec le premier acompte. Elle est annuelle et valable à partir du 1er décembre. Elle n'est pas remboursable.

2. INSCRIPTION
L'inscription se fait soit directement auprès de PRO LINGUA, soit par l'intermédiaire d'une collectivité.

Inscription directe : elle est effective dès lors que le premier acompte a été versé et que PRO LINGUA a renvoyé la confirmation d'inscription. En cas d'inscription moins d'un mois avant le départ, la demande doit être accompagnée du règlement total.

3. CONVOCATION
Une convocation est adressée à chaque participant (directement ou par l'intermédiaire de la collectivité dont il dépend) avant le départ. Elle comprend : l'indication du lieu de séjour, les dates de départ et de retour, le lieu et l'heure du rendez-vous de départ, ainsi que les horaires de retour, dans la mesure où ils sont déjà connus.

La convocation est accompagnée d'un feuillet d'information : conseils pratiques, règles à respecter, papiers nécessaires, argent de poche à prévoir, comment téléphoner, etc.

Les badges et étiquettes à bagages sont envoyés à l'avance ou remis par les moniteurs au point de départ.

L'autorisation d'opérer en cas d'urgence, qui est à signer, figure sur la demande d'inscription.

Un retard au lieu de rendez-vous peut provoquer de sérieux inconvénients : non-enregistrement du bagage ou même impossibilité de partir avec le groupe et perte du billet.

Adhérents partant des villes de province : les indications sur le pré et le post-acheminement font l'objet d'une information spécifique.

4. FAMILLES-HOTES
Les familles sont choisies par les responsables sur place, qui leur remettent les informations nécessaires. Il n'est pas garanti qu'il y ait des enfants du même âge. En principe, pour les plus de 14 ans, il n'y a qu'un seul francophone chez la famille, mais il peut y avoir un - ou plusieurs - autres étudiants étrangers.

Les coordonnées des familles sont diffusées dans la semaine précédant le départ (dans la mesure où le paiement a été enregistré). Changement dans les derniers jours : les parents sont prévenus au plus tôt.

PRO LINGUA peut avoir recours au double placement, selon les modalités annoncées, ou du fait de circonstances imprévues, et faute d'autres solutions.

Il est demandé à la famille, comme à chaque participant, de respecter les droits et devoirs réciproques. En cas de difficulté, le jeune doit s'adresser au plus tôt à l'un des responsables sur place.

PRO LINGUA ne peut garantir, à l'avance, le placement en famille d'un participant présentant un risque médical particulier ou sujet à l'énurésie.

5. DELAIS
Les délais d'envoi des différents documents (informations sur le voyage, ou sur la famille...) ne peuvent être respectés que si la demande d'inscription nous est parvenue dans les délais.

Une inscription faite après la date-limite peut entraîner un supplément de frais (transports).

6. DISCIPLINE & RENVOI
En cas d'indiscipline grave, de brutalité, de mauvaise conduite, de comportement irresponsable ou dangereux, d'impolitesse répétée, de vol ou d'usage de produits interdits, PRO LINGUA peut décider le renvoi d'un jeune en France, après en avoir informé ses parents. Le séjour n'est pas remboursé, et les frais supplémentaires, notamment le voyage et - s'il y a lieu - l'accompagnement, sont alors à la charge des parents.

7. TRANSPORT
Un billet de groupe ne peut faire l'objet de modifications individuelles. Une place non utilisée ne peut être remboursée.

Un jeune ne pourra rejoindre son groupe, ou le quitter en cours de trajet, que si ses parents ont remis à PRO LINGUA une autorisation écrite en ce sens.

En cas de pré/post-acheminement non accompagné, le billet, ou le titre de réservation, est envoyé dans les jours qui précèdent le départ.

En cas de modification d'horaire ou de date imposée par les compagnies de transport, les parents sont informés dès que possible.

8. CONDITIONS DE REGLEMENT
Inscription directe: il est demandé de verser 350€ à l'inscription pour un séjour en Europe et 700€ pour un séjour hors Europe. Le solde est dû au moins 30 jours avant le départ.

Les prix indiqués incluent toutes les taxes connues à l'inscription. Les modifications ultérieures de ces taxes (aéroport, sécurité, TVA...) sont répercutées (sur les tarifs) selon les conditions réglementaires.

9. ANNULATION & MODIFICATION
A) Annulation du fait d'un participant.
1. PRO LINGUA propose, en option, à ses adhérents de garantir le remboursement des frais payés (séjour et transport) à l'exception de l'adhésion et du montant de la garantie elle-même, dans l'un des cas suivants : raison

médicale justifiée, raison familiale grave, modification tardive de dates d'examen.

Le montant de cette garantie (3% du prix facturé) est versé - par règlement séparé - lors de l'inscription.

2. Sans cette garantie, il est procédé selon les modalités suivantes :

- En cas d'annulation d'une inscription plus de 60 jours avant le départ, il est retenu la somme de 100€.
- De 59 à 30 jours avant le départ, il est retenu : 300€ (avion) ou 180€ (autre mode de transport).
- De 29 à 15 jours avant le départ : 60% du prix.
- De 14 à 3 jours avant le départ : 85% du prix.
- A moins de 3 jours, en cas d'absence au départ ou d'une impossibilité de voyager (du fait, par exemple, de papiers incomplets) : 100% du prix.

La demande d'annulation doit être faite par écrit.

Un titre de transport émis et non utilisé ne peut être remboursé que par décision (non garantie) de la compagnie de transport, selon ses propres modalités.

Un séjour écourté ou diminué de certaines prestations, du fait de l'adhérent, ne donne pas lieu à remboursement.

En cas de modification d'un billet du fait de l'adhérent lui-même (exemple : décision de retour anticipé) les suppléments éventuels sont à sa charge.

B) Annulation du fait de PRO LINGUA.
Si des événements graves, indépendants de sa volonté, l'obligent à annuler un séjour, PRO LINGUA en propose un autre (comparable au premier) ou le remboursement des sommes versées, sans qu'il y ait lieu à dédommagement.

PRO LINGUA se réserve le droit, si les circonstances ou la sécurité l'y contraignent :

- * De modifier les prestations prévues, un programme donné, ou un lieu de séjour, la qualité des prestations proposées en remplacement étant au moins équivalente.

- * De modifier les dates, horaires et modes de transport, pour tenir compte d'une situation imprévue (grève des transports, par exemple) ou de décisions des transporteurs.

- * Si le nombre d'inscrits à un séjour donné est insuffisant, de présenter à l'adhérent (au moins un mois avant le départ) le choix entre l'inscription à un autre séjour ou le remboursement des sommes payées.

10. AIDES AUX VACANCES
PRO LINGUA est autorisée à recevoir les aides de certaines Caisses d'allocations familiales. Les documents doivent nous parvenir avant le début du séjour. Le remboursement éventuel intervient après le séjour, une fois validé par la C.A.F. Les chèques-vacances sont également acceptés, sous certaines conditions.

11. ASSURANCES
Tout participant à un séjour de PRO LINGUA est couvert : responsabilité civile, accident, vol d'objets personnels. L'assistance et le rapatriement sanitaire sont inclus, sans supplément tarifaire.

Sont exclus de la couverture : l'argent, les bijoux, les frais dus à une maladie antérieure au séjour, ou ceux entraînés par l'énurésie.

Oubli, négligence ou défaut de surveillance de la part du propriétaire : les objets volés ou perdus (y compris les lunettes de vue) ne sont pas remboursés.

L'Association ne peut être tenue pour responsable des objets oubliés, notamment dans les lieux d'accueil ou lors des déplacements et des voyages.

Bagages ou effets personnels endommagés ou volés durant le voyage en avion : les modalités sont définies par le transporteur.

12. FRAIS MEDICAUX
A) Grande-Bretagne : la plupart des soins sont gratuits, dans le cadre du Service National de Santé. La carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) peut être demandée.

B) Allemagne, Irlande, Espagne : les soins sont pris en charge dans la mesure où la CEAM est présentée.

C) Malte : les jeunes doivent prévoir de payer leurs *petits* frais médicaux (jusqu'à 40€); ce qui dépasse cette franchise est pris en charge.

D) USA, Australie, Canada, Russie, Chine : l'assurance comprend le rapatriement sanitaire et une importante couverture des frais médicaux sur place. Un certificat de bonne santé est demandé.

Si les parents souhaitent étendre ce taux de couverture (notamment pour inclure le dentaire et l'optique ou couvrir un risque spécifique) ils doivent souscrire une assurance complémentaire auprès d'une compagnie de leur choix.

E) Frais médicaux après le retour : l'assurance intervient, le cas échéant, en complément des remboursements effectués par la Sécurité Sociale et la Mutuelle des parents. Sont exclus : les frais dus à une maladie antérieure au séjour. D'autre part, le remboursement des lunettes et des appareils dentaires est limité.

13. RECLAMATION
PRO LINGUA est membre de l'UNOSEL, signataire de la Charte de la Médiation, du Tourisme et du Voyage qui garantit à tous les participants l'impartialité et l'indépendance dans le traitement des dossiers de médiation.

Toute demande de remboursement ou réclamation doit être adressée à PRO LINGUA dans un délai de 60 jours après la date du retour.

L'inscription à un séjour implique l'adhésion aux conditions de vente et tarifs de PRO LINGUA, ainsi qu'aux dispositions réglementaires.

disposition réglementaires

Extraits du Code du Tourisme

Art. 211-3. Sous réserve des exclusions prévues aux 2° et 3° alinéas de l'article 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Art. R211-14. Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisées.
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.
- 3° Les prestations de restauration proposées.
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières, ainsi que leurs délais d'accomplissement.
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ.
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8.
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-10 et R211-11.

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains

risques juridiques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

Art. R211-5. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modification apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. R211-6. Le contrat conclu entre l'acheteur et le vendeur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates.
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour.
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5° Les prestations de restauration proposées.
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8.
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-4.

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11.

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R211-4.

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Art. 211-7. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. R211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment les frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour,

la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. R211-9. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception.

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées.
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. R211-10. Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. R211-11. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix;
 - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
- Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R211.4

Le Code du tourisme français devant évoluer à partir du 1er juillet 2018, conformément aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, les présentes CGV/CPV (Conditions Générales et Particulières de Vente) seront amenées à être modifiées pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives ainsi que des dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.



iNSCRIPTION ET VOYAGE

En route !

Documents d'inscription

- Séjour en Europe : le formulaire se trouve au dos de la brochure.
- *One to One* ou *Two to One*, Etats-Unis, Australie : formulaire spécifique.
- Séjour de type résidentiel : joindre une fiche sanitaire de liaison et, pour certains séjours, le brevet de natation.

Ces documents sont tous disponibles sur notre site, rubrique *Fiches d'inscription*.

Une copie du formulaire - complété et signé - est adressée aux organisateurs, notamment ceux qui doivent effectuer le placement des jeunes chez des familles.

Validation de l'inscription et paiement

Inscription directe auprès de Pro Lingua : elle est validée dès lors que le premier acompte a été versé (350€ pour un séjour en Europe, 700€ pour un séjour hors Europe) et que Pro Lingua a renvoyé sa confirmation. Le solde est dû au moins trente jours avant le départ. Les chèques-vacances sont acceptés.

Pré-inscription sur www.prolingua.fr (rubrique Pré-Inscription)

La pré-inscription doit être suivie de l'envoi du formulaire complet, signé par les parents. L'option est valable pendant une semaine. Le paiement (pour l'acompte ou pour le solde) peut être effectué à partir du site internet. Une pré-inscription seule ne garantit pas l'inscription.

Choix du lieu de séjour

Séjours en famille en Angleterre et en Irlande : Il n'est pas nécessaire d'indiquer une ville d'accueil donnée. C'est Pro Lingua qui se charge de la proposer, compte tenu de l'âge, de la classe, de la durée, ainsi que des impératifs locaux (nombre de familles disponibles, dates des congés scolaires...).

Etats-Unis : indiquer deux choix de destinations. Nous devons tenir compte des demandes des familles hôtes et des contingents réservés sur les vols.

Souhaits particuliers

- Participer au même programme qu'un camarade : il faut le mentionner clairement sur le formulaire. Si les demandes nous parviennent dans les délais, les deux jeunes peuvent avoir l'assurance qu'ils seront ensemble.
- Retourner dans une ville donnée : l'indiquer sur le formulaire.
- Retourner chez une famille : l'indiquer en précisant le nom de la ville et le nom de la famille. La demande est transmise aux organisateurs locaux.

Dates-limites

Elles sont indiquées sur le document *Tarifs & Dates*. Après la date-limite, les inscriptions sont acceptées selon les possibilités. Les délais d'envoi annoncés (convocation, adresse de la famille) peuvent, dans ces cas, ne pas s'appliquer.

Convocation

Dans les semaines précédant le départ, nous adressons aux participants une convocation qui leur indique :

- Le nom de l'endroit où le séjour aura lieu.
- Les dates de départ et de retour, le lieu et l'heure des rendez-vous.

Nous envoyons également un feuillet comportant des informations pratiques : papiers nécessaires, conseils, argent de poche, téléphone, effets personnels.

Demande de pré/post-acheminement : fait l'objet d'une information spécifique.

Adresse de la famille

En général, les informations sur les familles sont envoyées (si le paiement a été validé) dans la semaine précédant le départ : nom, adresse, téléphone, profession, enfants. Ces informations peuvent être vérifiées à Pro Lingua ou auprès des accompagnateurs qui, au moment du départ, disposent de listes récapitulatives.

Il arrive qu'une famille se désiste : problème de santé, obligations professionnelles, etc. Il ne faut pas s'en inquiéter; le séjour n'est pas mis en cause. Les organisateurs se chargent de trouver une solution de remplacement et chacun en est informé le plus rapidement possible.

Départ de Paris

Pro Lingua prend les participants en charge à compter du départ du groupe et jusqu'à son retour.

L'heure de rendez-vous, à la gare ou à l'aéroport, est donnée suffisamment à l'avance pour que les formalités se fassent sans hâte et que les parents aient le temps de parler avec les accompagnateurs. Ceux-ci vérifient les papiers des jeunes et leur remettent des badges et étiquettes à bagages.

Lorsqu'il s'agit d'un voyage de groupe en avion, il ne faut pas s'étonner d'un rendez-vous fixé deux ou même trois heures avant le départ. Ces délais sont imposés par les compagnies pour l'enregistrement des groupes.

Les voyages se font sur des vols de compagnies régulières opérant toute l'année ou de manière saisonnière.

Pré et post-acheminement & vols directs

La demande est faite sur le formulaire d'inscription ou, au plus tard, un mois avant le départ. Le billet (ou l'indication de billet électronique) est envoyé quelques jours avant le départ. A l'arrivée du jeune à Paris, un convoyeur de Pro Lingua l'attend et l'accompagne jusqu'au lieu de rendez-vous du groupe (à la gare ou à l'aéroport). Il en va de même au retour. Ce service est proposé uniquement aux participants mineurs.

Le trajet province-Paris se fait soit en train (éventuellement accompagné) soit en avion, en petit groupe ou en individuel.

Quand c'est possible, nous proposons des vols directs individuels, avec l'accord spécifique des parents (vols vers Barcelone au départ de Marseille, Lyon, Bordeaux...). L'accueil et les transferts sur place sont alors assurés.

Pour quelques destinations (indiquées dans le document *Tarifs & Dates*) nous proposons des départs groupés, notamment de Lyon et de Marseille.

Papiers demandés pour se rendre à l'étranger

■ Angleterre, Allemagne, Irlande, Espagne, Malte

Une carte d'identité (en cours de validité) ou un passeport au nom du passager. Les mineurs (qu'ils aient une C.I. ou un passeport) doivent montrer une autorisation de sortie du territoire. L'un des parents remplit le formulaire (voir notre site). Il faut y joindre la copie du document d'identité du parent signataire.

■ USA, Australie

Un passeport (valable jusqu'après la date du retour); il faut nous en adresser une copie dès l'inscription. De plus, pour entrer aux Etats-Unis, il faut avoir complété (par internet) le document ESTA. Pour savoir comment effectuer cette formalité indispensable et payante (environ 14€), consulter notre site. Le document ESTA reste valable pendant deux ans.

Il faut également avoir l'autorisation de sortie du territoire (voir ci-dessus).

■ Russie

Un passeport. Nous nous chargeons de la demande de visa; mais il faut que nous ayons reçu l'original du passeport au moins un mois avant le départ.

■ **Pays européens** : les jeunes doivent avoir sur eux la CEAM (carte européenne d'assurance maladie) qui permet la prise en charge immédiate des frais médicaux sur place.

■ **Nationalité hors Union européenne** : il peut être demandé, en plus des papiers d'identité, un visa d'entrée dans le pays visité (Angleterre, Irlande, Malte...). Les parents doivent se renseigner assez tôt auprès du Consulat du pays concerné.

Les jeunes doivent bien prendre garde aux risques de perte ou de vol, qu'il s'agisse de leur argent ou de leurs papiers. Ni la carte d'identité, ni le passeport, ne pourront être remplacés à l'Etranger.

Nom Prénom Sexe Age (au jour du départ)
name / apellido first name / nombre
Né(e) le Nationalité Frères & sœurs
date of birth brothers & sisters
Nom & profession des parents
parents
Adresse
Tel. domicile Tel. travail
Portable de l'étudiant Portable(s) des parents Adresse mail
Téléphone de vacances ou personne à joindre en cas d'absence des parents
Holiday tel. number or person to contact if parents are away

Photo d'identité
récente

Classe 1^{re} langue 2^e langue niveau (dans la langue du pays visité)

Caractère timide ☐ mûr ☐ s'adapte bien ☐
Personality / Persönlichkeit shy / schüchtern mature / reif adaptable / passt sich gut an
Personalidad
indépendant ☐ fumeur ☐ non-fumeur ☐
unabhängig smoking non-smoking

Loisirs & sports favoris
Hobbies & sports

Indications médicales (allergie importante, énurésie...)
Medizinische Anzeigen

Souhait particulier, ou indication pouvant aider au choix du groupe ou de la famille

Autorisation de sortie le soir (sans les moniteurs) dans le cadre d'un séjour en famille
Parents' permission to go out in the evening / Erlaubnis abends auszugehen
Permiso de salida de noche sin adultos
non ☐ oui ☐ jusqu'à h la limite est 22h
no yes until / bis / hasta

Séjour choisi

Pays Dates
Durée
Formule choisie
Famille, Résidence, Langue & Sport, immersion totale...

Pour les jeunes ayant 14 ans ou plus :
Etre le seul francophone dans la famille ☐ Etre avec un autre francophone dans la famille ☐

N° de la carte d'identité ou du passeport de l'inscrit
nécessaire à l'émission d'un billet d'avion

Demande de pré/post acheminement

Ville de départ demandée

Date de réception de cette
demande à PRO LINGUA

Numéro d'adhérent

cadre réservé à PRO LINGUA

Précisions concernant la rubrique «Autorisation de sortie, le soir»

Cette rubrique n'a trait qu'aux séjours de groupe en famille; elle ne concerne donc pas les programmes en résidence ou en collège, dans lesquels les participants ne sortent pas seuls le soir.

La question posée est la suivante : en dehors des sorties organisées, prévues au programme, le jeune aura-t-il le droit de sortir le soir, après 19h, seul ou avec des camarades et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes?

Pour les jeunes de moins de 15 ans, nous demandons aux parents de ne pas accorder cette autorisation.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, les autorisations données pour un séjour de vacances ne devraient pas différer de ce qu'elles sont dans la vie courante.

Les participants à qui l'autorisation a été accordée, doivent savoir qu'il y a des limitations, quel que soit leur âge :

- 1) Ils ne doivent pas sortir tous les soirs (cela ne serait pas correct vis-à-vis de leur famille-hôte)
- 2) Ils doivent toujours être de retour avant 22h (ou plus tôt, si la famille-hôte ou les organisateurs le demandent).

S'agit-il d'un premier séjour linguistique en famille? oui ☐ non ☐

Indiquer, le cas échéant, les séjours déjà effectués. Si c'était avec PRO LINGUA, indiquer le lieu

Période Lieu

Période Lieu

Période Lieu

Avez-vous une Assurance couvrant la Responsabilité Civile? Si oui, laquelle (nom & adresse)

N° Sec. Sociale Assurance scolaire

Bénéficiez-vous d'une mutuelle complémentaire? Si oui, laquelle

Nom et adresse de l'établissement scolaire

Nom du professeur de langue

Engagement

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires, des conditions de vente (qui figurent dans la brochure ainsi que sur le site de PRO LINGUA) et des conditions tarifaires et je déclare les accepter.

Je certifie que l'enfant est en bonne santé et apte à participer à un séjour linguistique comme aux différentes activités proposées.

J'autorise, en cas d'urgence, PRO LINGUA ou ses représentants à faire pratiquer toute opération chirurgicale ou tout acte médical nécessaires à la santé de l'enfant.

J'autorise, le cas échéant, PRO LINGUA à reproduire dans ses documents d'information des photos ou des vidéos prises durant le séjour et sur lesquelles apparaît mon enfant.

Si l'inscription ne transite pas par une collectivité (C.E. ou service social) je verse à PRO LINGUA un acompte de **350 Euros** minimum dont le montant sera déduit du prix du séjour.

L'acompte est réglé : par chèque ☐ en ligne ☐

Date

Le représentant légal PRO LINGUA

Option garantie-annulation (3% du prix) oui ☐ non ☐

- Séjours *One to One*, *Two to One* et *Pro* : remplir le bulletin spécifique. Ces documents sont disponibles sur le site www.prolingua.fr, rubrique *Fiches d'inscription*.

- Collège et Résidence : joindre une *Fiche sanitaire de liaison*.

- USA & Australie : remplir le bulletin spécifique et joindre la copie du passeport.

- Russie : remettre le passeport à PL six semaines avant le départ.

Si votre demande est faite directement auprès de PRO LINGUA, une confirmation de l'inscription vous sera adressée.

Si l'inscription transite par une collectivité (C.E. service social...) : cachet du C.E. ou du service concerné.